



1. Rapport d'activité 2023 de la CPTS Val d'Oise Centre

Sommaire

1.	Rapport d'activité 2023 de la CPTS Val d'Oise Centre.....	1
2.	Le mot du président.....	3
3.	Résumé des épisodes précédents !	4
4.	L'année 2023, une année active	5
5.	Une CPTS au cœur de son territoire	6
	Territoire de la CPTS VOC	6
	Enjeux de santé du territoire	7
6.	L'équipe aux commandes	8
	Conseil d'administration	8
	Bureau de la CPTS VOC	8
	L'équipe salariée	9
	Les stagiaires reçus en 2023	9
7.	L'Assemblée Générale 2023 et les adhérents	10
	Les adhérents 2023	10
	L'Assemblée Générale 2023	11
8.	Les actions 2023 !	12
1.	Amélioration de l'accès au soin	14
1.A	Accès à un médecin Traitant et aux acteurs de santé.....	14
1.B	Organisation territoriale pour les soins non programmés	14
1.C	Maison Médicale de Garde.....	15
1.D	Accès aux soins des personnes précaires.....	17
1.E	Outils à destination des professionnels et des patients en attente de soins d'orthophonie	18
1.F1	Accès aux soins psychologiques : Groupe de travail « santé mentale »	20
1.F2	Accès aux soins psychologiques : Soirée Santé mentale de l'adolescent : 30 janvier & 19 septembre 2023	21
2.	Les projets de parcours de soin	22
2.A	Circuit de soin entre professionnels de santé	22
	Comité de pilotage Ville Hôpital	22
	Groupe outils numériques	23
2.B	Protocolisation de soins entre professionnels de santé ambulatoires et/ ou hospitaliers ..	24
	Parcours insuffisance cardiaque	25
	Soirée VIHPE Insuffisance Cardiaque : 23 mars 2023.....	25
	Pied diabétique	27



Aprodia.....	28
2.C Mise en œuvre du protocole de coopération pollakiurie	29
3. Les projets de prévention	30
3-A Prévention des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus.....	30
Prévention et Dépistage du cancer Colorectal	30
Prévention et Dépistage du cancer du Col de l'utérus	31
Prévention et Dépistage du cancer du Sein.....	33
3.B Sport sur ordonnance et Activité Physique Adaptée	34
3.C Éducation Thérapeutique du Patient Diabétique de type 2.....	36
3.D Prévention de l'obésité chez l'enfant.....	37
4. Crise sanitaire	39
5. Les projets de qualité et pertinence des soins	40
5-A Les soirées mono-professionnelles	40
La soirée mono professionnelle dédiée aux Sages-Femmes du 17 janvier 2023	40
Les soirées mono professionnelle dédiée aux Masseurs-Kinésithérapeutes.....	41
Les réunions mono-professionnelles dédiées aux infirmier.e.s	43
5-B Présentation de Cas Cliniques	43
Le Groupe Balint	43
Soirée VIHPPE Violences Intrafamiliales : 15 juin 2023	44
5-C Les travaux de recherche.....	46
5-D La Démocratie en Santé	47
6. Les projets d'accompagnement des professionnels et d'étudiants.....	50
Accompagnement des stagiaires	50
Accompagnement des nouveaux professionnels	51
9. Les colloques et évènements divers.....	53
10. Les ressources mobilisées.....	55
Compte Rendu Financier 2023	55
11. Nos partenaires et les structures adhérentes en 2023	56



2. Le mot du président

Chères et chers adhérent·e·s, collègues et ami·e·s,
Chers partenaires,

L'année 2023 marque la deuxième année de fonctionnement à plein régime de votre CPTS du Val-d'Oise Centre. Grâce aux efforts de structuration et à l'engagement de l'équipe salariée, du bureau, du Conseil d'Administration et des superviseur.e.s de projet, nous avons monté en puissance de manière significative et mis en place des actions phares. Je tiens à souligner que, grâce à vos efforts, la CPTS VOC est aujourd'hui perçue comme un acteur clé dans la coordination et l'organisation des soins au sein du département. Ses initiatives sont observées, discutées et prises comme référence. Nous sommes désormais des interlocuteur·rice·s connu·e·s et reconnu·e·s.

Notre Conseil d'Administration reflète une représentation large et équilibrée des professionnel·le·s de santé, des patient·e·s, ainsi que de nos institutions partenaires, notamment l'hôpital d'Eaubonne. Ce rapport d'activité présente en détail les six axes majeurs que nous avons pris en main, avec leurs objectifs et actions associées. Nos actions ne se limitent pas aux médecins. Les orthophonistes, infirmier·ère·s, pharmacien·ne·s, nutritionniste·s, et bien d'autres ont également contribué concrètement à l'amélioration de la qualité des soins et des parcours de soins sur le territoire.

Ce bilan très positif ne doit cependant pas nous faire oublier la réalité : il reste encore beaucoup à accomplir. Organiser et coordonner des professionnel·le·s majoritairement en exercice libéral et individuel reste un défi de taille. Chacune et chacun peut être porteur·euse de projets et d'idées, ce qui est une grande richesse. Cependant, rythmer, canaliser et coordonner ces énergies, ces envies et ces projets demande un dialogue constant, des échanges et une meilleure connaissance mutuelle. Cela exige également, sans aucun doute, d'accepter et d'intégrer les différences de parcours et de dynamiques entre les différentes professions. C'est un défi que nous sommes prêt·e·s à relever, dans le but de favoriser le bien-être des professionnel·le·s du soin et du social, et d'améliorer la prise en charge des personnes dont nous avons la responsabilité sur ce territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité, et nous restons bien entendu à l'écoute de vos retours critiques et constructifs.

Alain Mercier



3. Résumé des épisodes précédents !

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé sont des associations loi 1901, contractualisant avec les Agences Régionales de Santé et les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de leur département pour répondre à des enjeux de santé de leur territoire, autour de 6 axes de travail :

- Axe 1 : L'accès aux soins
- Axe 2 : L'organisation du parcours
- Axe 3 : La prévention
- Axe 4 : La réponse aux crises sanitaires graves
- Axe 5 : La qualité et la pertinence des soins
- Axe 6 : L'accompagnement des professionnels

L'idée de créer une CPTS sur le territoire du Val d'Oise Centre a émergé en 2018 d'un besoin émis par les professionnels de plusieurs structures du territoire : les maisons de santé pluri-professionnelles sur les communes d'Ermont, de Deuil-La Barre et le cabinet médical de Soisy-Sous-Montmorency. Ils se sont structurés en association en 2019, mais le Covid est venu ralentir les projets. L'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) a été signé le 17/12/2021.

L'année 2022 a été marquée par le début des actions et la structuration de l'association : recrutement des salariées, aménagement de bureaux, constitution d'une équipe d'administrateurs mais surtout démarrage d'une vingtaine de projets.

La CPTS VOC est depuis le départ une association laïque, privilégiant le collectif et le transversal, c'est-à-dire le lien et le travail entre tous les professionnels de santé, mais aussi avec les acteurs associatifs et les communes – élus et usagers.



4. L'année 2023, une année active

Le bureau de la CPTS VOC s'est réuni tous les mois, des réunions régulières hebdomadaires ont été mises en place pour gérer les problèmes les plus urgents. Le Conseil d'Administration (CA) a été convoqué tous les trimestres afin de déterminer la politique de l'association et faire un point sur les projets en cours. Ce CA a choisi la plateforme de communication Plexus pour y déposer tout ce qui concerne les projets en cours (compte rendus des réunions, présence des participants, tâches à réaliser, échanges entre membres d'un même groupe de travail...).

Le fonctionnement de la CPTS VOC est sous le signe d'une **démocratie participative** en privilégiant la transparence, la collégialité et le respect des personnes. Une charte WhatsApp a été rédigée et votée en ce sens.

Grace à l'outil de coordination que nous utilisons (Plexus Santé) nous savons que plus de 70 professionnels de santé ont contribué aux actions de la CPTS en 2023.

Ainsi, les professionnels suivants ont été indemnisés par la CPTS :

7 sages-femmes,

1 psychologue,

1 psychiatre,

18 pharmaciens ont mis en œuvre le protocole cystite et 3 ont participé à d'autres actions,

3 pédicures-podologues

3 orthophonistes

18 médecins généralistes

7 masseurs kinésithérapeutes

9 infirmières

1 nutritionniste

1 médecin spécialiste

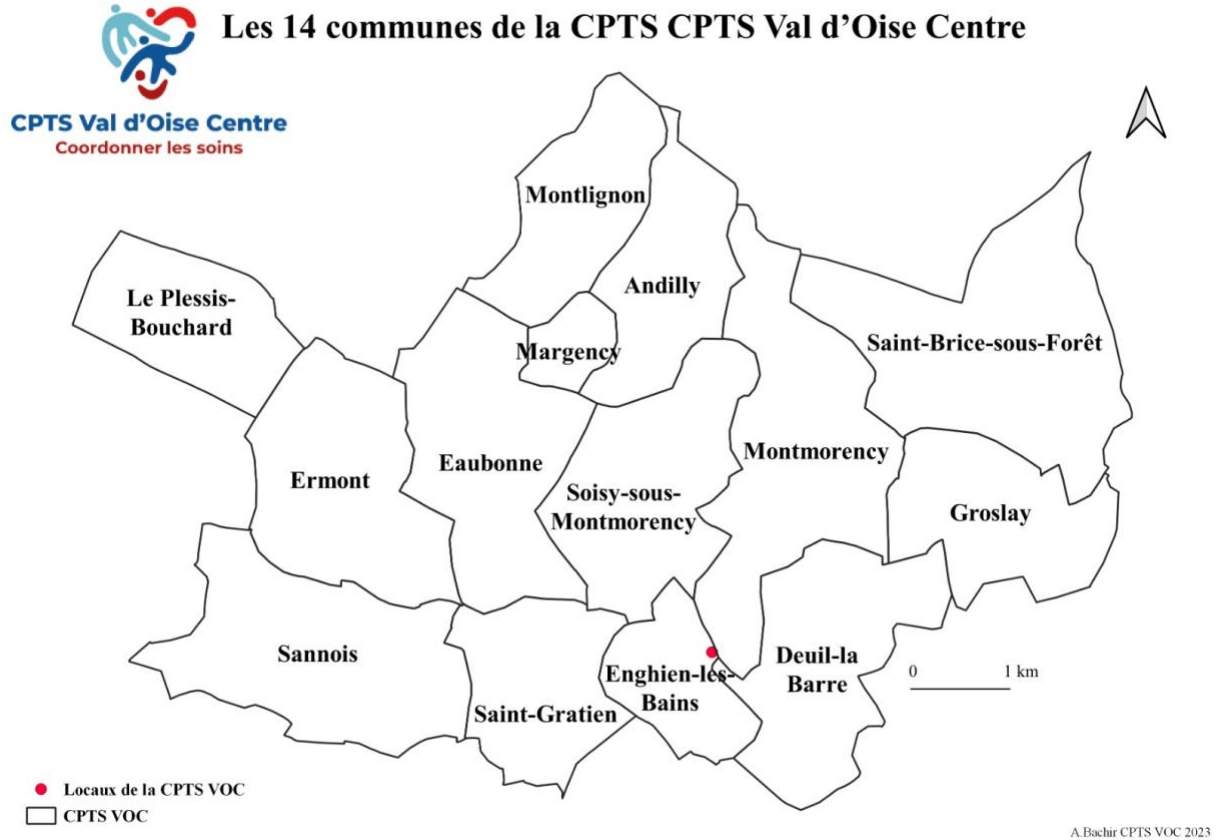


5. Une CPTS au cœur de son territoire

Rendre compte des activités de la CPTS VOC, c'est aussi s'intéresser à son territoire d'action.

Territoire de la CPTS VOC

Elle est située sur 14 villes :



La CPTS VOC couvre un territoire géographique diversifié comprenant 14 communes, chacune présentant des caractéristiques distinctes en termes de population et d'infrastructures de santé.

Andilly est une petite commune de 2 703 habitants. Elle dispose de 17 professionnels de santé répartis au sein de 3 structures de soin.

Deuil-la-Barre, plus grande, avec 22 050 habitants, compte 135 professionnels de santé. Cette ville est dotée d'une seule structure de soin, mais elle bénéficie de 3 structures d'exercice coordonné, facilitant une prise en charge collaborative des patients.

Eaubonne est l'une des communes les plus peuplées, avec 25 498 habitants. Elle possède un réseau de santé avec 170 professionnels, 5 structures de soin et 2 structures d'exercice coordonné.

Enghien-les-Bains compte 11 416 habitants et dispose d'une densité élevée de professionnels de santé avec 187 praticiens. La ville est équipée de 2 structures de soin et 3 structures d'exercice coordonné.

Ermont se distingue par sa grande population de 29 230 habitants, la plus importante de la CPTS VOC. Avec 251 professionnels de santé, 3 structures de soin et 5 structures d'exercice coordonné.

Groslay, avec ses 8 474 habitants, dispose de 53 professionnels de santé. Bien qu'elle ne possède pas de structures de soin, elle bénéficie de 3 structures d'exercice coordonné.

Le Plessis-Bouchard est une petite commune de 8 454 habitants, dotée de 43 professionnels de santé et d'une seule structure de soin.

Margency, la plus petite commune en termes de population avec 2 830 habitants, compte 15 professionnels de santé et une structure de soin, garantissant un service de santé de proximité.

Montlignon dispose de 2 917 habitants et de 13 professionnels de santé.

Montmorency est une ville importante avec 21 688 habitants. Elle se distingue par un grand nombre de structures de soin (11) et 115 professionnels de santé, ainsi que 2 structures d'exercice coordonné.



Saint-Brice-sous-Forêt avec ses 15 012 habitants, dispose de 80 professionnels de santé. La commune est dotée d'une structure de soin et de 3 structures d'exercice coordonné.

La commune de **Saint-Gratien** compte une population de 20 914 habitants. Elle dispose de 119 professionnels de santé, 2 structures de soin, ainsi que 2 structures d'exercice coordonné.

Avec une population de 26 524 habitants, **Sannois** bénéficie de 163 professionnels de santé et de 4 structures de soin.

Enfin, la commune de **Soisy-sous-Montmorency** recense 18 061 habitants, 104 professionnels de santé, et 2 structures de soin.

En résumé, le territoire couvert par la CPTS VOC est vaste et diversifié, allant de petites communes comme Margency à des villes plus importantes comme Ermont. Cette diversité se reflète dans la répartition des professionnels de santé et des structures de soin.

Enjeux de santé du territoire

En examinant les données relatives à la population de plus de 17 ans, il apparaît que 14,8 % de cette tranche d'âge, soit 25 211 personnes, n'ont pas de médecin traitant. Parmi eux, 1,4 % sont en affection de longue durée (ADL), ce qui représente 2 334 personnes. Pour les plus de 70 ans, 7,3 % n'ont pas de médecin traitant, soit 1 943 personnes.

En ce qui concerne les maladies chroniques, 4,7 % de la population, soit 10 332 patients, souffrent de diabète de type 1 ou 2.

Les tumeurs malignes, touchant le tissu lymphatique ou hématopoïétique, concernent 3 % de la population, soit 6 693 patients.

Les affections psychiatriques de longue durée affectent 1,9 % de la population, représentant 4 286 patients.

Les maladies coronaires touchent 1,7 % des individus, soit 3 736 personnes, tandis que l'insuffisance cardiaque grave et les troubles cardiaques graves concernent 1,6 % de la population, soit 3 613 patients.

En ce qui concerne les passages aux urgences, 25,3 % d'entre eux, soit 44 801 patients, ne sont pas suivis d'une hospitalisation.

En ce qui concerne la vaccination : seuls 58,6 % des plus de 65 ans, soit 21 364 personnes, sont vaccinés contre la grippe saisonnière.

Pour le dépistage des cancers, 66,8 % des femmes âgées de 50 à 74 ans, soit 20 810 patientes, ont participé au dépistage du cancer du sein. Le dépistage du cancer colorectal a été effectué par 32,1 % des personnes de 50 à 74 ans, représentant 15 267 patients. Enfin, 48,7 % des femmes de 25 à 65 ans, soit 29 787 patientes, ont participé au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Ces données sont importantes pour déterminer les actions prioritaires de la CPTS VOC.



6. L'équipe aux commandes

Notre association repose sur l'engagement et le dévouement d'une équipe d'administrateurs, qui travaillent pour accomplir nos missions et servir notre communauté. Chacun d'eux apporte une richesse d'expériences et de compétences diverses, permettant à notre organisation de déployer ses actions. Ces administrateurs jouent un rôle essentiel dans la prise de décisions stratégiques, la gestion des ressources, et l'orientation de nos actions vers l'atteinte de nos objectifs communs. Les salariés et les stagiaires constituent des atouts précieux pour aider les administrateurs et les superviseurs des groupes de travail dans l'exécution de leurs tâches. Voici la présentation de cette équipe :

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de la CPTS VOC est composé de 18 personnes : les 8 membres du bureau sont tous membres du Conseil d'Administration.

Les administrateurs de la CPTS VOC ne participant pas au bureau sont :

Donia Ben Hamadi, infirmière libérale à Groslay

Hugo Dastugue, masseur-kinésithérapeute à Ermont

André Iannaccone, pharmacien à Ermont

Karim Lachgar, médecin diabétologue endocrinologue, chef de service de diabétologie endocrinologie et nutrition de l'hôpital Simone Veil, président de la commission médicale de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Sophie Melan, pilote du Dispositif d'Appui à la Coordination DAC 95 SUD

Dominique Noiré, ancien directeur d'hôpital, conseiller municipal délégué à la santé de la ville d'Eaubonne

Emmanuelle Pesez, salariée de l'association « La ligue contre le Cancer »

Françoise Pique le Cun, référente santé et élue au conseil régionale IDF de « UFC Que Choisir » et France Asso Santé

Christine Sellier, infirmière de formation, directrice du centre de santé de Sannois

Lilia Tamarzist, nutritionniste, chargée de Projets en Nutrition

Selma Tebti, sage-femme libérale à Deuil-la Barre

Bureau de la CPTS VOC

Le bureau de la CPTS VOC est composé de 8 professionnels de santé :

Président : **Alain Mercier**, médecin généraliste, chercheur, professeur de la faculté de médecine de Bobigny, fondateur de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Ermont, maître de stage, membre du laboratoire Education et Promotion de la Santé de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Vice-Présidente : **Audrey Frison**, infirmière libérale, fondatrice de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle « les Enfants d'Espionne » à Saint-Brice-sous-Forêt.

Vice-président : **Michel Baux**, médecin généraliste, fondateur de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Galathée » à Deuil-la-Barre, premier adjoint au maire en charge des questions de santé de Deuil-la Barre.

Secrétaire générale : **Isabelle Aubin-Auger**, médecin généraliste à Soisy sous Montmorency, chercheuse, professeure à l'université de médecine Paris Cité, maître de stage.

Secrétaire générale adjointe : **Audrey Chabannes**, médecin généraliste à Ermont, maître de stage.

Secrétaire général adjoint : **Jérôme Cressiot**, masseur kinésithérapeute à Eaubonne, conseiller titulaire de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes du Val d'Oise et membre du conseil



d'administration de la Fédération des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, la FCPTS.

Trésorier : **Fabien Druon**, médecin généraliste à Deuil-la Barre et maître de stage.

Trésorier adjoint : **David Jennah**, médecin généraliste à Deuil-la Barre, maître de stage, vice-président du Conseil l'ordre des médecins du Val d'Oise.

L'équipe salariée

Depuis Mars 2022, la CPTS VOC bénéficie de l'apport de ressources humaines.

Muriel Londres, coordinatrice de la CPTS VOC, est ingénieur pédagogue en santé, titulaire d'un Master de santé publique.

Yaëlle Brami, coordinatrice adjointe de la CPTS VOC.

Valérie Losy, secrétaire administrative et médicale de la CPTS VOC et de la Maison Médicale de Garde d'Eaubonne.

Les stagiaires reçus en 2023

L'année 2023 a vu la participation de 3 étudiants de l'Université Paris Est Créteil.

Freddy Babine, étudiant en Master 2 géographie, parcours Territoires Villes Santé, a travaillé sur les ressources territoriales de prévention et postvention du suicide.

Bachir Ali, étudiant en Master 1 géographie, parcours Territoires Villes Santé, a travaillé sur la répartition géographique des soins primaires du territoire.

Julie Szpak, étudiante en Licence 3 Géographie et aménagement parcours Géographie nous assisté lors de l'Assemblée Générale 2022, lui permettant de comprendre le rôle de la CPTS et de nous aider lors de ce grand rendez-vous associatif.

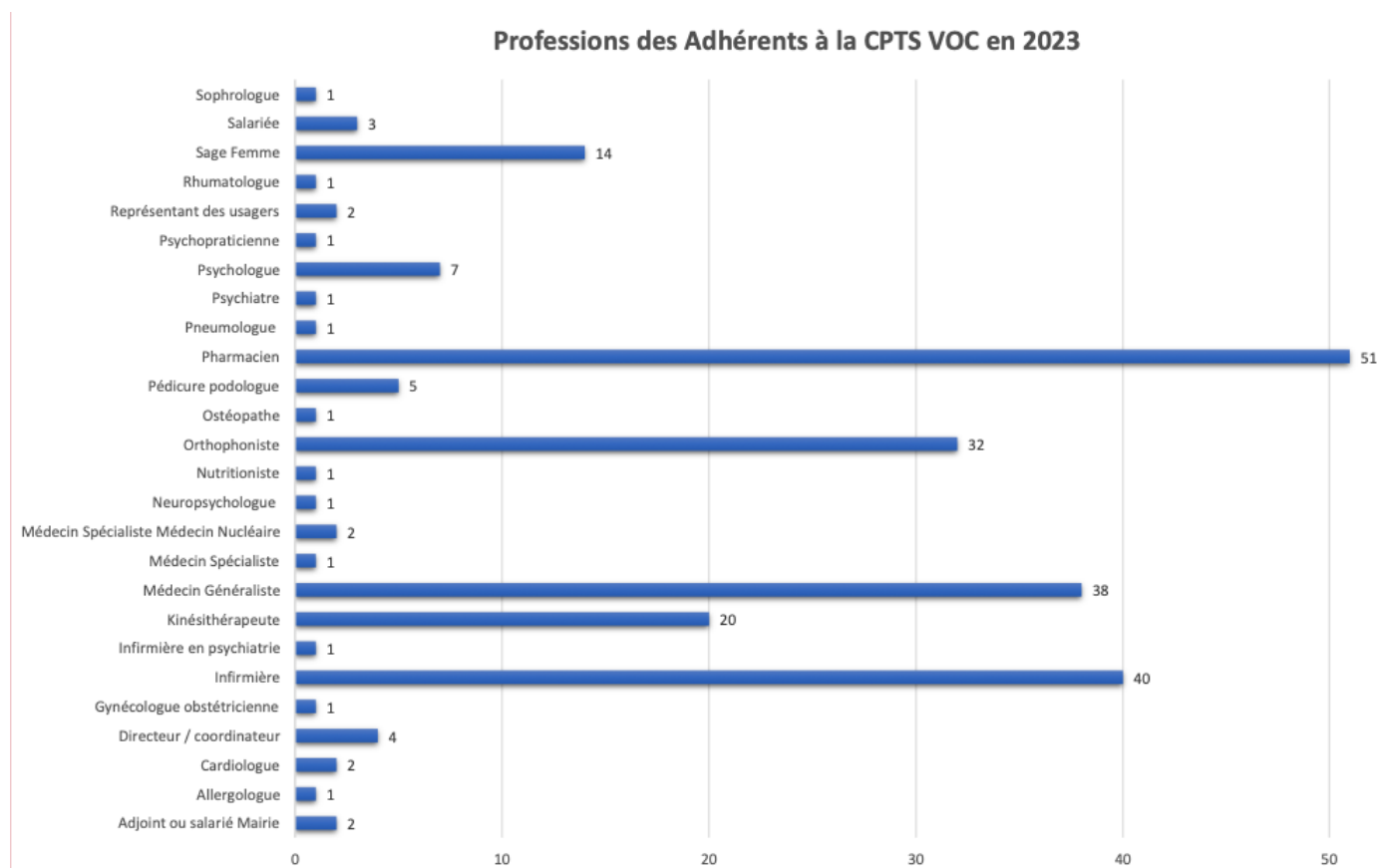


7. L'Assemblée Générale 2023 et les adhérents

Les adhérents 2023

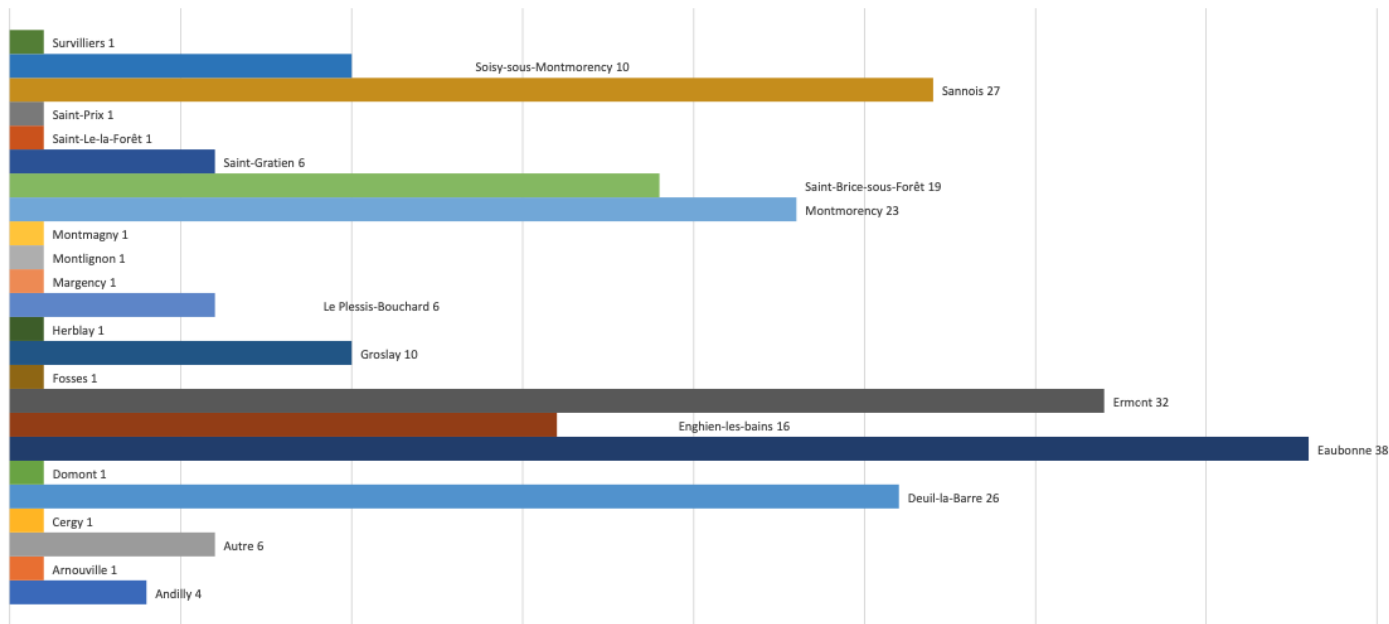
Il y a eu 237 adhésions au total pendant l'année 2023 dont 51 pharmaciens, 43 infirmiers et infirmières, 39 médecins généralistes, 32 orthophonistes, 20 masseurs kinésithérapeutes, 14 sages femmes, 9 psychologues, 8 médecins spécialistes et 5 pédicures podologues.

Des structures hospitalières publiques ou privées ont aussi adhéré comme « personnes morales » : l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, la clinique Mirabeau, la clinique des Sources, l'hôpital de jour les Vignolles. Des mairies du territoire ou leurs représentants nous ont aussi rejoint, ainsi que le Dispositif d'Appui à la Coordination Joséphine (DAC 95 Sud).





Localisation des professionnels adhérents à la CPTS VOC en 2023



L'Assemblée Générale 2023

Lors de la dernière Assemblée Générale de la CPTS VOC, les adhérents ont voté sur plusieurs modifications importantes des statuts de l'association. Parmi les résolutions approuvées, le quorum nécessaire pour la tenue de l'Assemblée Générale a été réduit, passant d'un tiers à un quart des adhérents.

De plus, le nombre d'administrateurs a été porté à 20, afin de mieux représenter la diversité des points de vue et des compétences au sein de l'organisation.

Une autre décision significative a été la création d'un troisième collège, destiné à accueillir des représentants des usagers, renforçant ainsi l'engagement de l'association envers la participation des usagers du système de santé.

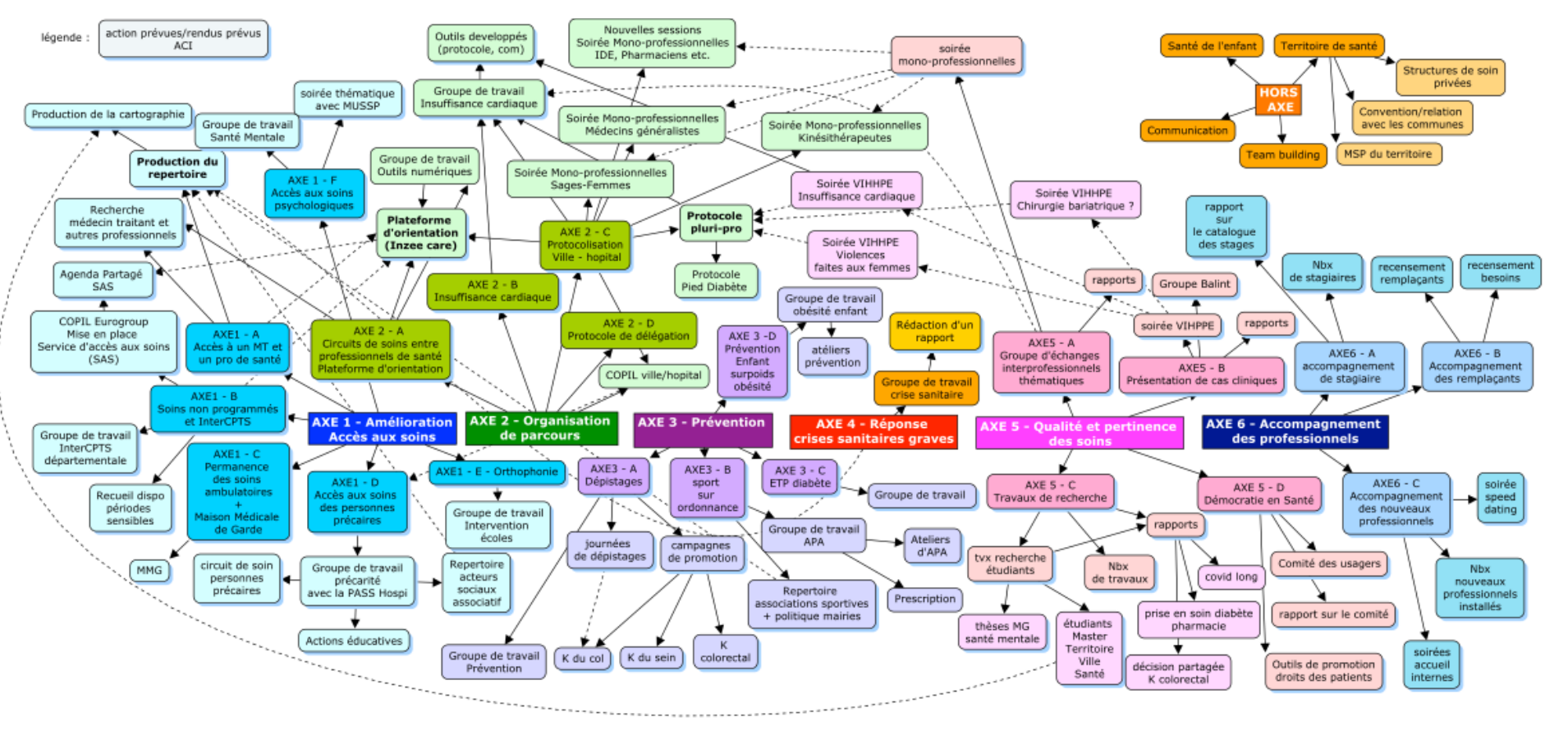
Cette assemblée a réuni 57 participants, dont 39 adhérents et 18 invités, avec un total de 78 membres présents ou représentés, ce qui inclut 39 adhérents représentés par procuration.



8. Les actions 2023 !

Pour renforcer l'efficacité et la cohérence du système de soins, une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) doit se concentrer sur plusieurs axes de travail stratégiques. Ces axes définissent les priorités et les actions concrètes nécessaires pour améliorer l'accès aux soins, la qualité et la pertinence de ceux-ci et la coordination entre les différents acteurs de la santé. En mettant en œuvre ces axes, la CPTS peut organiser la réponse aux défis spécifiques de son territoire. Voici une description détaillée des principaux axes de travail qui guideront les efforts de la CPTS VOC pour optimiser le système de soins de son territoire :

- **Améliorer l'accès aux soins** en facilitant l'accès à un médecin traitant, aux professionnels de santé et aux soins non programmés.
- **Organiser les parcours des patients** en optimisant la coordination des acteurs dont la coordination ville/hôpital.
- **Développer des actions territoriales de prévention** telles que des campagnes de dépistage des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus, la mise en place du sport sur ordonnance et de l'Activité Physique Adaptée et des actions éducatives dans les écoles pour lutter contre l'obésité infantile.
- **Préparer une réponse à une situation sanitaire exceptionnelle.**
- **Développer la qualité et la pertinence des soins** en organisant des soirées « Echanges de pratiques » ainsi que des soirées mono-professionnelles et en encourageant les travaux de recherche en soin primaire sur le covid long et le dépistage du cancer colorectal par exemple.
- **Accompagner les professionnels** de santé qu'ils soient stagiaires, remplaçants ou en installation sur le territoire.



Carte mentale des actions 2022-2023

Nous vous proposons une descriptions des différentes actions de 2023 :

1. Amélioration de l'accès au soin

1.A Accès à un médecin Traitant et aux acteurs de santé

Acteurs de santé participants à l'organisation

L'équipe de la CPTS VOC et plus particulièrement son président Alain Mercier

Supervision du groupe

Alain Mercier et le bureau

Objectifs de l'action

- Faciliter l'accès à un médecin traitant
- Faciliter l'accès à des médecins spécialistes
- Faciliter l'accès aux professionnels paramédicaux et aux professionnels assimilés à la santé (psychologues notamment)
- Faciliter l'orientation des patients et professionnels de santé vers l'ensemble des acteurs de santé existant du territoire ou en lien avec le territoire
- Faciliter la constitution de l'équipe soignante du patient en ambulatoire

Objectifs opérationnels

- Augmenter le nombre de patients du territoire déclarant un médecin traitant
- Répondre aux demandes d'orientation des patients vers les acteurs de santé du territoire (ou en lien avec celui-ci) pouvant répondre à leurs demandes

Mise en œuvre de l'action

La CPTS VOC a mis à jour continuellement durant l'année son répertoire de près de 1000 contacts. Il a été réalisé grâce à la participation de la CPTS VOC à des réunions sur le territoire et des visites chez les professionnels dans le cadre de projets tels que "Juin Vert", ou grâce à plusieurs campagnes d'appels téléphoniques, pour inviter aux soirées mono-professionnelles par exemple.

27 demandes d'orientation provenant de structures partenaires telles que le DAC Joséphine, la PMI, ou la CPAM ont été effectuées vers des professionnels de santé, qu'ils soient médicaux (comme des médecins généralistes) ou paramédicaux (comme des kinésithérapeutes). 9 demandes sont restées non résolues.

1.B Organisation territoriale pour les soins non programmés

Supervision du groupe

Christina Sellier, Alain Mercier

Mise en œuvre de l'action

En 2023, nous nous sommes fortement investis dans le développement du Service d'Accès aux Soins (SAS), un nouvel outil pour améliorer la gestion des soins non programmés.

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est un dispositif mis en place en France pour améliorer l'accès à des consultations de médecine générale, en particulier en dehors des heures d'ouverture classiques des cabinets médicaux (comme le soir, la nuit, les week-ends et les jours fériés). Le SAS vise à offrir une réponse médicale adaptée à chaque patient, qu'il s'agisse d'une consultation à distance, d'une orientation vers un médecin de garde, ou d'une prise en charge urgente en cas de besoin.

Le SAS repose sur la coopération entre différents acteurs du système de santé, incluant les médecins généralistes, les services d'urgence, et les plateformes de régulation médicale (l'AMPS 95).



Dans le Val d'Oise, en appelant le 15, les patients peuvent être dirigés vers le niveau de soins approprié, ce qui permet de désengorger les services d'urgence en ne mobilisant ces derniers que pour les situations qui le nécessitent vraiment.

Christina Sellier et Alain Mercier nous ont représentés lors des réunions préparatoires à la mise en œuvre du dispositif, veillant à ce que les intérêts des centres de santé, des maisons de santé pluriprofessionnelles, et des médecins généralistes libéraux soient entendus. La participation des CPTS à la gouvernance du SAS a été expressément demandée et obtenue. Christina Sellier nous y représente. Par ailleurs, un travail collaboratif entre les différentes CPTS du Val d'Oise a été mené en amont des ateliers d'élaboration du dispositif SAS pour le Val-d'Oise avec 4 réunions de travail.

Le SAS a été officiellement mis en place en novembre 2023.

Une convention de mise en œuvre a été signée entre tous les acteurs des CPTS, l'AMPS 95 et l'hôpital NOVO.

1.C Maison Médicale de Garde

Acteurs de santé participants à l'organisation

Les médecins coordinateurs de la MMG, le président de la CPTS VOC, la direction de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne et les chefs de services des urgences adultes et pédiatriques et les médecins effecteurs des gardes à la maison médicale de garde.

Supervision du projet

Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Médecins coordinateurs en 2023

Fabien Druon et **David Jennah**, tous deux médecins généralistes à Deuil-la-Barre

Mise en œuvre de l'action

Le projet de la Maison Médicale de Garde a été envisagé dès les débuts du fonctionnement de la CPTS VOC. Le dossier a été élaboré par Alain Mercier, assisté de Muriel Londres. Après avoir été soumis aux institutions départementales et après un travail conventionnel avec l'hôpital Simone Veil, incluant la création de protocoles de réorientation avec les services des urgences pédiatriques et adultes de cet hôpital, la CPTS VOC a procédé à l'acquisition de l'équipement informatique et médical nécessaire, ainsi qu'à l'armement de deux salles de consultations (dont une en deuxième ligne, pour laquelle l'ouverture doit être sollicitée auprès de l'ARS DD 95).

Une salariée, Valérie Losy, a été recrutée début mai pour assurer à mi-temps le secrétariat administratif et médical de la Maison Médicale de Garde. Un lien direct via messagerie avec la régulation médicale de l'AMPS 95 a également été mis en place. Le recrutement et la formation des médecins généralistes en charge des gardes ont été réalisés, ainsi que l'établissement d'un planning couvrant les horaires suivants :

- Tous les soirs, de 20h à minuit.
- Le samedi de 14h à minuit.
- Le dimanche de 8h à minuit.

Les médecins effectuent des gardes de 3 à 4 heures.

Bilan de l'action

La Maison Médicale de Garde (MMG) a accueilli son premier patient, une femme orientée par le service du 15, le 30 mai 2023. Le planning d'été a été pratiquement complet, avec seulement deux créneaux non pourvus. La deuxième ligne a été activée d'octobre à décembre. Au total, 440 gardes ont été effectuées en 2023.



En 2023, 41 médecins étaient inscrits sur le tableau de garde, la majorité exerçant dans le Val-d'Oise, avec également la participation d'internes en médecine générale en stage sur le territoire et des titulaires de licences de remplacement. Le nombre d'inscrits au tableau ne cesse de croître.

En 2023, 4250 consultations médicales ont été réalisées, dont près de 1000 patients orientés par le 15 et environ 2300 patients redirigés des deux services des urgences.

L'activité pédiatrique a été particulièrement intense, avec plus de 1500 patients âgés de moins de 16 ans. Les infections ont représenté le motif principal de consultation, en constituant plus de la moitié.

Une campagne de communication a été menée auprès des professionnels de santé du territoire, en particulier les pharmaciens, avec la diffusion d'une affiche dédiée.

Le partenariat étroit avec l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, les services des urgences et la régulation du 15 permet de résoudre rapidement les problématiques rencontrées.



Quoi ?

La **Maison Médicale de Garde** portée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Val d'Oise Centre est ouverte depuis le 31 mai 2023. Une quarantaine de médecins généralistes du territoire se relaient pour assurer les permanences.

Elle a pour objectif d'assurer la continuité des soins d'urgence non vitale.



Où ?

Elle est située dans l'enceinte de l'hôpital Simone Veil, au rez-de-chaussée du bâtiment Charcot (proche des urgences adultes).

Pour qui ?

Les patients (adultes et enfants) y sont orientés sans rendez-vous après évaluation par les services des urgences de l'Hôpital Simone Veil, par le centre 15 ou par les professionnels de santé du territoire de la CPTS VOC.

Quand ?

La Maison Médicale de Garde est ouverte :
- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- le dimanche, les jours fériés et les ponts de 8h à minuit.



Modalités

Les renouvellements de traitement, les vaccins, les certificats d'aptitude au sport et autres demandes ne relevant pas de soins d'urgence ne sont pas réalisés au sein de la MMG.



Tarifs

Les tarifs des consultations appliqués et les majorations pour les consultations en soirée, les samedis, dimanches, ponts et jours fériés sont ceux prévus par l'assurance maladie. Il n'y a pas de dépassement d'honoraires.

Le tiers payant intégral ou partiel est appliqué pour tous à condition d'avoir sa carte vitale à jour ou son attestation de droits valide (CMU, ALD, AME, etc.).

Maison Médicale de Garde

Hôpital Simone Veil - Bâtiment Charcot
14, route de Saint-Prix - 95600 Eaubonne
maisonmedicalegarde@cptsvoc.fr





1.D Accès aux soins des personnes précaires

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

André Iannaccone pharmacien à Ermont

Membres de groupe de travail en 2023

Patricia Baku directrice du CCAS à Ermont

Michel Baux médecin généraliste à Deuil-la Barre

Stéphane Cougnot cadre socio-éducatif à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Elodie Coulibaly assistante sociale PASS à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Bernadette Crop bénévole aux Restos du cœur

Guy Crop responsable de l'antenne locale Les Restos du cœur

Véronique Dormagen cardiologue à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne et responsable du service PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

Audrey Frison infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Murielle Jamot directrice déléguée aux personnes âgées à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Sophie Melan Pilote du DAC 95 Sud Joséphine

Nicolas Niscemi directeur de la politique de la ville et de la prévention à Ermont

Françoise Pique Le Cun représentante des usagers UFC Que Choisir

Selma Tebti sage-femme à Deuil-la Barre

Objectifs de l'action

- Faciliter l'accès aux soins des populations précaires
- Faciliter l'accès aux soins des populations précaires une fois des droits obtenus

Objectifs opérationnels

- Obtenir un médecin traitant pour les patients en situation de précarité,
- Obtenir un pharmacien traitant,
- Obtenir des paramédicaux traitants,
- Organiser le circuit de soins pour qu'il n'y ait pas de restes à charges,
- Améliorer la compréhension du parcours de santé pour les patients concernés.

Mise en œuvre de l'action

Quatre réunions de travail ont eu lieu, en visioconférence et en présentiel. Les discussions sur les enjeux liés aux personnes en situation de précarité ont continué entre les différents acteurs, incluant des professionnels libéraux, hospitaliers, municipaux, et associatifs. Le groupe a travaillé sur un projet visant à renforcer la collaboration entre les professionnels de santé et les travailleurs sociaux, notamment au niveau des villes. Un répertoire des acteurs a été effectué notamment grâce au travail fait sur [soliguide](#).

Un projet de flyer a été proposé pour faciliter les orientations sur le territoire.

Des rencontres ont été organisées avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) des villes du territoire, tandis que les liens entre la CPTS VOC et la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) hospitalière se sont renforcés.



1.E Outils à destination des professionnels et des patients en attente de soins d'orthophonie

Acteurs de santé participants à l'organisation
Supervision du groupe

Karen Kalfon-Marciano orthophoniste à Saint-Brice-sous-Forêt

Elise Raymond orthophoniste à Enghien-les Bains

Tiphaine Maillard orthophoniste à Deuil-la Barre

Objectifs :

- Améliorer l'accès soins d'orthophonie sur le territoire de la CPTS VOC
- Mettre en place des actions en direction des parents de jeunes enfants
- Mettre en place des actions en direction des adultes travaillant avec de jeunes enfants

Mise en œuvre de l'action

Les trois orthophonistes se sont réunies pour développer une intervention très interactive destinée aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans, qui se posent des questions sur le développement du langage oral de leurs enfants.

Dans un contexte de pénurie d'orthophonistes sur le territoire, cette intervention visait à présenter les différentes problématiques et troubles auxquels les parents peuvent être confrontés, tout en répondant à leurs questions.



PROPOSITION D'INTERVENTION
SOIREE PREVENTION LANGAGE ORAL

Qui sommes-nous ?
> 3 orthophonistes diplômées d'état
> Membres de la CPTS du Val d'Oise Centre

Pour qui ?
> Parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans
> Enseignants et adultes travaillant avec ces enfants
> 30/40 participants

Contenu
> Présentation Power Point
> Intervention sur le développement du langage oral et sur les problématiques
> Interactions / Temps d'échanges
> Présentation d'outils

Où et Quand ?
> Dans votre commune
> Un soir en semaine
> Durée : 2 heures

Objectifs
> Informer
> Faciliter le repérage précoce
> Guider et orienter
> Renforcer les compétences parentales

Modalités
> Intervention subventionnée par la CPTS VOC
> Gratuit pour le public et entrée libre
> Mise à disposition d'une salle municipale

Vous êtes intéressé par une intervention dans votre commune ?
N'hésitez pas à contacter
la **CPTS du Val d'Oise Centre**
coordination@cptsvoc.fr

CPTS Val d'Oise Centre
Coordonner les soins
01 35 59 92 80

Dix réunions de travail et de préparation ont eu lieu, en visioconférence ou en présentiel. Au cours de ces réunions, le programme, les intervenants, la présentation PowerPoint, ainsi que la logistique ont été élaborés. Des supports de communication ont été créés pour expliquer l'intervention aux villes concernées, ainsi que des affiches destinées aux parents



Bilan de l'action

Une première intervention a eu lieu au PIPS (Point Information et Prévention Santé) de Deuil-la Barre le 14 décembre 2023 de 19h à 21h.

36 personnes ont assisté à l'intervention et se sont montrés très intéressés notamment les parents de jeunes enfants venus en nombre.





1.F1 Accès aux soins psychologiques : Groupe de travail « santé mentale »

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe de travail

Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Membres de groupe de travail en 2023

Sophie Melan, pilote de DAC 95 Joséphine à Soisy-Sous-Montmorency

Christophe Lamisse, Chef de Pôle de Psychiatrie et Santé Mentale au Centre Hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil

Claude Gernez, psychiatre libéral à Enghien les bains

Justine Prime, psychologue libérale à Ermont

Dalila Moro, association UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

Alan Lavalard, infirmier en pratique avancée CMP Montmorency

Adeline Attietellah, coordinatrice du CLSM

Safiya Ahmed, interne de médecine générale

Objectif de l'action

- Faciliter l'accès aux soins en santé mentale / psychologiques

Objectifs opérationnels

- Réaliser une cartographie des structures et les professionnels de santé mentale.
- Permettre aux professionnels de s'approprier la cartographie et de mieux comprendre les propositions de soins du territoire.

Mise en œuvre de l'action

Le groupe de travail sur la santé mentale s'est réuni à trois occasions pour échanger sur différents projets. Parmi eux, le projet « Sesame » porté par la fondation FondaMental a été discuté, bien qu'il n'ait pas pu être concrétisé sur notre territoire. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu sur les dispositifs de prévention et de postvention du suicide, qui ont abouti à la rédaction d'un mémoire de master par un stagiaire. Ce mémoire porte sur les dispositifs existants dans la région et plus particulièrement sur le territoire de la CPTS VOC, en mettant l'accent sur le dispositif [« Vigilans 78-95 »](#) et « Sentinelle », qui mis en œuvre prochainement, permettra de créer un réseau de professionnels.

Les visites et la connaissance des Centres Médico-Psychologiques (CMP) du territoire se sont poursuivies. La téléexpertise a été mentionnée comme une solution potentielle pour combler le manque de ressources dans la région. Enfin, les travaux des internes en médecine générale ont été abordés, portant sur l'intégration des soins somatiques et psychologiques dans le cadre de leurs thèses d'exercice.



1.F2 Accès aux soins psychologiques : Soirée Santé mentale de l'adolescent : 30 janvier & 19 septembre 2023

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Lorène Bach médecin généraliste à Ermont

Justine Prime, psychologue libérale à Ermont

Membres du groupe de travail en 2023

Audrey Chabannes médecin généraliste à Ermont

Justine Prime psychologue à Ermont

Alain Mercier médecin généraliste à Ermont

Nathalie Cauchy infirmière Asalée à Ermont

Frédéric Chevallier, médecin généraliste à Ermont

Gabrielle Louis-Joseph Dogué, médecin généraliste à Ermont

Patricia Vieira, médecin généraliste à Ermont (maintenant à Enghien Les Bains)

Objectifs de l'action

- Améliorer la coordination des parcours de santé des patients adolescents ayant des problèmes de santé mentale.
- Définir les différentes problématiques rencontrées dans la coordination des soins
- Exposer les solutions mises en place et en imaginer d'autres
- Échanger sur les ressources
- Déterminer le besoin de mettre en place un groupe de travail

Réunions de préparation

6 réunions ont eu lieu en visioconférence ou en présentiel. Elles ont permis de mettre en œuvre deux soirées en 2023 et des outils à destination des participants.

La mise en œuvre de l'action

La soirée santé mentale (sujet adolescent en crise) a eu lieu le 30 janvier. Elle a réuni plus de 30 participants, des psychologues de l'éducation nationale, des professionnels de structures hospitalières, le DAC sud, et psychologues et médecins libéraux se sont réunis pour échanger sur deux situations cliniques relevant de la prise en soin en aiguë d'adolescents. Une soirée retour a été organisée en septembre à Enghien, avec un travail sur les ressources, pour favoriser les contacts directs entre les acteurs intervenants, notamment des conventions de partenariat avec des structures de soins.

La plateforme « Plexus » a été mise à disposition des participants, afin qu'ils puissent avoir les coordonnées de chacun.





2. Les projets de parcours de soin

Les projets de parcours de soin visent à renforcer la coordination entre les acteurs de santé, tant au niveau des professionnels qu'entre les structures de ville et l'hôpital. Certains projets ont émergé de manière spontanée lors des premiers Conseils d'Administration de la CPTS VOC. Parmi eux, les soirées mono-professionnelles, dédiées à une seule catégorie de professionnels de santé, ont permis à la fois de faire connaître la CPTS VOC et ses actions, mais aussi de recueillir les besoins et propositions de projets des professionnels du territoire.

D'autres initiatives résultent d'une collaboration avec l'hôpital, lors du comité de pilotage ville-hôpital ou sont issus de travaux précédents autour de la qualité et de la pertinence des soins. Ces projets sont orientés vers des thématiques de santé correspondant aux besoins de la population comme l'insuffisance cardiaque.

Enfin, nous avons permis la mise en œuvre du protocole de coopération nationaux Pollakiurie.

2.A Circuit de soin entre professionnels de santé

Objectifs

- Assurer une meilleure coordination pluri-professionnelle afin d'éviter les ruptures de parcours du patient et favoriser son maintien à domicile

Objectifs opérationnels

- Faciliter les liens et les échanges entre les structures de soins et les professionnels de santé du territoire
- Faciliter les échanges entre l'équipe soignante d'un patient en retour d'hospitalisation
- Organiser les soins au domicile du patient en sortie d'hospitalisation
- Organiser les soins entre les différents professionnels de santé

Ils ont été travaillés à l'aide d'un comité de pilotage ville hôpital et d'un groupe de travail sur les outils numériques afin d'équiper la CPTS VOC d'outils numériques de coordination adaptés et efficaces.

Comité de pilotage Ville Hôpital

Acteurs de santé participants à l'organisation du copil ville hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Les membres du bureau de la CPTS VOC, Karim Lachgar et Pierre Urbain, directeur adjoint de l'hôpital en 2023.

Mise en œuvre de l'action

En 2023, deux réunions ont été organisées. Elles ont porté sur plusieurs sujets clés, notamment le choix des axes de travail concernant la qualité et la pertinence des soins, ainsi que le déploiement de la téléexpertise. D'autres thématiques abordées incluent la démocratie en santé et la création de la Maison Médicale de Garde, hébergée dans les locaux de l'hôpital. Il a également été question de la préparation d'une rencontre avec les internes, de l'organisation d'une soirée, ainsi que d'une course centrée sur la sensibilisation aux violences intra-familiales



Groupe outils numériques

Acteurs de santé participants à l'organisation du groupe outils numériques

Supervision du groupe

Fabien Druon, médecin généraliste à Deuil La Barre

David Jennah, médecin généraliste à Deuil La Barre

Membres du groupe de travail en 2023

Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Christina Sellier, directrice du Centre Municipal de Santé des Sannois

..et plus généralement le Conseil d'Administration de la CPTS VOC, décisionnaire.

Mise en œuvre de l'action

Les start-ups et autres industriels du secteur de la santé proposent continuellement des outils numériques pour les CPTS, et nous sommes régulièrement sollicités. Les besoins en la matière sont considérables, tant pour disposer d'outils pertinents pour mener à bien nos projets que pour améliorer la coordination des soins et les échanges entre les professionnels.

En 2022, le groupe de travail avait élaboré une grille d'évaluation afin de mieux cerner les besoins et de poser les bonnes questions lors de la sélection des outils.

Les professionnels de santé ont besoin d'outils numériques permettant l'échange sécurisé de données de santé, la création de groupes de professionnels pour favoriser la collaboration, ainsi que la possibilité de faire des demandes d'expertise auprès de professionnels référents ou de médecins spécialistes.

Au début de l'année 2023, nous avons adopté **Plexus Santé**, un outil numérique interne qui facilite l'organisation des réunions, le suivi des projets et la gestion des indemnités. Cet outil simplifie également la mise en relation entre les professionnels et usagers impliqués dans les travaux et/ou les adhérents de la CPTS VOC. Plexus permet à ses utilisateurs de compléter une fiche détaillée de leurs activités et offre un accès à un annuaire consultable avec une carte interactive. Ainsi, les utilisateurs de Plexus peuvent mieux connaître le réseau territorial des professionnels de santé, du secteur social et des structures participant aux travaux ou des membres de l'association.

En parallèle, pour répondre aux enjeux de coordination des soins, les membres du groupe de travail, ainsi que la coordinatrice, ont assisté à plusieurs réunions de présentation organisées par la Fédération des CPTS. Ils ont également échangé avec deux fournisseurs pour évaluer les solutions proposées. Nous avons finalement sélectionné un prestataire pour mettre en place une plateforme numérique de coordination de soins. Cependant, cet outil n'a pas répondu à nos attentes.

Enfin, nous avons également pris part à une réunion du comité de pilotage E-santé organisé par l'ARS Île-de-France.



2.B Protocolisation de soins entre professionnels de santé ambulatoires et/ ou hospitaliers

Améliorer les parcours des patients signifie renforcer la collaboration entre les professionnels, qu'ils soient du secteur médical, paramédical ou social. La CPTS VOC s'engage dans cette démarche à travers divers projets, tels que des groupes de travail visant la protocolisation de parcours spécifiques (Insuffisance Cardiaque, Pied Diabétique) ou en organisant des soirées d'échanges mono-professionnelles à destination des professions paramédicales. Ces soirées offrent non seulement l'opportunité de faire connaître et valoriser la CPTS VOC, mais aussi de débattre des actualités professionnelles et des besoins spécifiques des praticiens, guidant ainsi les projets futurs.

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Le Conseil d'Administration de la CPTS VOC organise et définit l'ensemble de ces travaux. Les soirées mono-professionnelles sont supervisées par un ou plusieurs professionnel de santé exerçant la profession visée.

Objectifs

- Organiser les parcours de soins (coordination soins primaires, soins secondaires, lien ville-hôpital)

Objectifs opérationnels

- Faciliter les liens et les échanges entre les structures hospitalières et les professionnels de santé du territoire

- Faciliter les échanges entre professionnels de santé médicaux, paramédicaux et pharmaciens

- Améliorer la prise en charge médicale des patients en EHPAD : libérer du temps de soins en permettant de gérer les prescriptions à distance de façon coordonnée avec les soignants de l'EHPAD

- Faciliter la transmission d'informations entre les différents intervenants dans le cadre de la santé mentale



Parcours insuffisance cardiaque

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Audrey Frison, infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Véronique Dormagen, cardiologue à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Membres de groupe de travail en 2023

Louis Christiaen, cardiologue à Montmorency

Alexandre Coquel, infirmier en pratique avancée service cardiologie de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Philippe Muller, représentant des usagers, président de l'association pour le soutien à l'insuffisance cardiaque SIC

Pistes de travail évoquées en 2022

Organiser des formations PRADO pour les infirmières

Travailler sur un parcours de soin pour éviter les urgences pour les patients

Travailler sur les recommandations de prise en soin des IC

Mise en œuvre de l'action

En 2023, quatre réunions ont eu lieu. L'une d'elles a été dédiée à la rencontre d'un opérateur d'ETP en Isère, qui a mis en place un programme ambitieux d'éducation thérapeutique pour les personnes vivant avec une insuffisance cardiaque, impliquant des professionnels de la ville et de l'hôpital. Les trois autres réunions ont porté sur l'organisation de la soirée VIHPPPE (Ville Hôpital Partage Pratique Ensemble), avec la participation de l'association d'usagers SIC. Ces réunions ont permis de définir le déroulement, les supports de présentation et les situations cliniques partagées.

Soirée VIHPPPE Insuffisance Cardiaque : 23 mars 2023

Salle de conférence du pavillon Chambas à l'hôpital Simone Veil 20h/22h

Programme de la soirée :

- Présentation de la CPTS VOC et de ses actions
- Travail en ateliers
- Retour des ateliers en plénière
- Présentations de l'association SIC, soutien à l'insuffisance cardiaque
- Présentation du service cardiologie, des dispositifs et du flyer consultation urgente

Partages de situations cliniques en petits groupes

Il a été convenu d'organiser durant cette soirée 3 groupes de travail constitués en amont de la soirée, tenant compte des professions et conditions d'exercice des participants inscrits :

1^{er} groupe « Mon patient va mal »

Décompensation cardiaque en ville : que faire ?

Comment éviter le passage aux urgences ?

2^{ème} groupe « Mon patient va mieux »

HÔPITAL SIMONE VEIL
CIRCUIT HÔPITALIER
EAUBONNE-MONTMORENCY

HÔPITAL SIMONE VEIL - SERVICE DE CARDIOLOGIE
14 ROUTE DE SAINT PRIX - 95600 EAUBONNE

Vous êtes soigné(e) pour une insuffisance cardiaque

Vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes :

- Essoufflement inhabituel** (à l'effort modéré ou en position allongée)
- Prise de poids** (de 2 à 3 kg en moins d'une semaine)
- Œdèmes** (chevilles, jambes ou ventre qui gonflent)
- Fatigue** (importante limitant les activités quotidiennes)

Il faut consulter rapidement

Vous pouvez prendre l'avis d'un cardiologue
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
à l'hôpital Simone Veil

☎ 01 34 06 68 68



Il sort de décompensation.
Problématique du lien ville/hôpital.
Quel suivi ? Modalités de surveillance.
3^{ème} groupe « Mon patient va bien »
Sujet sur le suivi, les outils pour mieux vivre avec l'insuffisance cardiaque (APA, ETP)

Proposition d'actions formulées lors de la soirée VIHPE :

1) Échanges entre professionnels :

- Création d'un annuaire / plateforme de coordination entre professionnels de santé
- Solution sécurisée de télé-expertise
- Rédaction de protocole de prises en soin ville-hôpital



2) Suivi et accompagnement du patient :

- Travail sur les ordonnances de suivi pour les infirmier.es
- Développement de l'ETP
- Développement de l'APA



3) Communication

- Sur l'association de patients pour le soutien à l'insuffisance cardiaque
- Sur les protocoles et les outils déjà développés auprès des patients et des professionnels



4) Formations :

- Présentations atypiques (pour les médecins généralistes)
- Questions à poser pour mieux dépister (pour l'ensemble des professionnels)
- Suivi de prescriptions de l'insuffisance cardiaque (pour les infirmières)
- Modalités de prescriptions de l'APA



Pied diabétique

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Audrey Frison, infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Diane-Cécile Gauthier, endocrinologue-diabétologue à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Membres de groupe de travail en 2023

Isabelle Aubin-Auger, médecin généraliste à Soisy-sous-Montmorency

Karim Lachgar, chef du service de diabétologie de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Jacques Cazalet, pédicure-podologue libéral à Ermont

Vincent Destombes, représentant des usagers

Claude Chaumeil, représentant des usagers

Christelle Penet, infirmière libérale à Andilly

Donia Ben Hamadi, infirmière libérale à Groslay

Françoise Yorke, infirmière libérale à Sannois

Rappel des propositions d'actions évoquées en 2022

Les travaux du groupe de travail ont permis l'organisation d'une soirée VIHPPPE fin 2022 à l'issue de laquelle plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés :

1) axe échanges entre professionnels :

- Organisation d'une session d'échange/ formation sur les solutions de chaussage des patients diabétiques (convier pharmaciens, pédicures, médecins, kiné ...)
- Proposition d'un groupe de réflexion pour une meilleure rédaction des ordonnances type

2) axe communication :

- Proposition d'une solution sécurisée de télé-expertise (à organiser avec la CPTS)
- Proposition de modification des documents de synthèse remis au patient : identifier le nom de ou des IDE et pédicure traitants en plus du MG
- Justifier si possible les changements de modalités des pansements notamment grâce au retour écrits des IDE sur leur prise en soin

3) axe formation :

- Proposition d'une formation protocoles pansements pour les IDE

Mise en œuvre de l'action

En 2023, dix réunions ont été consacrées à ce projet. Les infirmières, ainsi que les podologues se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer des ordonnances types.

Le groupe pluriprofessionnel avec la participation du service de Diabétologie, Endocrinologie et Nutrition de l'hôpital Simone Veil a examiné leurs propositions, préparé la formation paramédicale et formalisé un protocole de soin, visible [ici](#) dans notre site internet. Ce travail a été mené en collaboration avec des représentants de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France. La mise en place de la téléexpertise à l'hôpital a été amorcée.

La formation paramédicale qui s'est tenue le 9 novembre 2023. Cette session a réuni 14 participants, dont 12 infirmiers et 2 pédicures-podologues. La matinée s'est déroulée en trois temps, à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne : une présentation du Dr Gauthier, une intervention de Mme Laporte, podologue, sur l'évolution des soins de pédicure, et un volet dédié aux soins infirmiers et aux différents pansements animé par Mmes Chanet et Narboux. Par la suite, des ateliers pratiques ont été proposés grâce à la participation à des consultations hospitalières. 9 professionnels (7 infirmières et 2 pédicures-podologues) ont pu en bénéficier en 2023.



Aprodia

Le programme APRODIA est destiné à accompagner les personnes atteintes de diabète de type 2 rencontrant des difficultés dans leur parcours de soins. Son objectif est de proposer un suivi personnalisé pour améliorer la gestion quotidienne de leur diabète.

Conçu par des professionnels de santé (diabétologues, médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers), des représentants de patients et la société de services de santé Timkl, filiale du groupe Roche, le programme recrute les patients par l'intermédiaire des infirmiers ou des pharmacies d'officine. Un questionnaire d'éligibilité est proposé, avec l'accord nécessaire du médecin généraliste pour mettre en place ce parcours de soins personnalisé.

Un parcours individualisé est alors proposé, offrant un accès simplifié à des ressources expertes telles que des consultations de spécialistes, des examens médicaux et biologiques, un soutien motivationnel, ou encore l'accompagnement par un diététicien. Pendant toute la durée du programme, le pharmacien ou l'infirmier référent organise des entretiens réguliers pour suivre et soutenir le patient. Le médecin traitant continue de voir son patient à la fréquence qu'il a définie.

Enfin, une plateforme web permet à l'ensemble des professionnels de santé impliqués de partager des informations et de coordonner le parcours de soins.

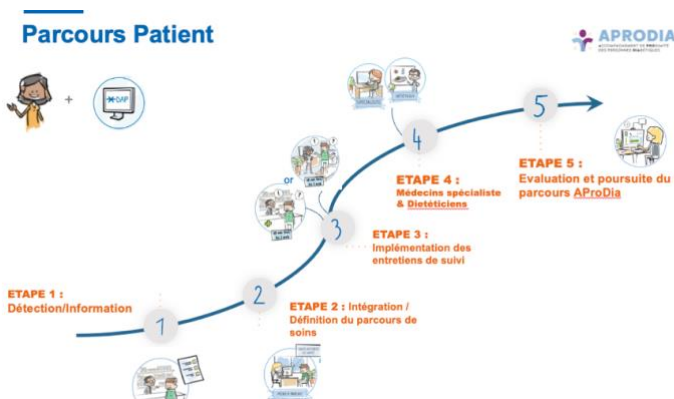
Sur proposition des superviseurs, la CPTS VOC a décidé de proposer l'expérimentation du programme Aprodia sur son territoire.

Supervision du groupe

André Iannaccone, pharmacien à Ermont

Karim Lachgar, chef du service de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne

Membres de groupe de travail en 2023



Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Jean Hugues Masgnaux, médecin conseil de Timkl

Antoine Pouyet, responsable du développement de Timkl ; coordinateur du programme APRODIA

Vincent Destombes, représentant des usagers pour l'Association des Diabétiques d'IDF

Objectifs opérationnels

Mettre en œuvre d'ici la fin de 2024, le programme APRODIA sur le territoire de la CPTS VOC, avec une file active de 100 patients.

La mise en œuvre de l'action

6 réunions ont eu lieu en 2023 pour permettre de se familiariser avec ce projet et organiser une soirée de présentation dans la ville d'Ermont auprès des Médecins généralistes, des IDE, Pharmaciens et de Vincent Destombes, patient expert à l'Association des Diabétiques d'IDF. Cette réunion a eu lieu le 22 novembre, rassemblant 30 professionnels de santé intéressés.

Début 2024, le lien avec les pharmacies et les infirmières libérales sera renforcé pour l'inclusion des patients. Un suivi sera organisé par la CPTS VOC via un groupe de travail et la participation de Mr Destombes.





2.C Mise en œuvre du protocole de coopération pollakiurie

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

André Iannaccone, pharmacien à Ermont

Isabelle Aubin-Auger, médecin généraliste à Soisy-sous-Montmorency

Membres du groupe de travail

Donia Ben Hamadi, Infirmière libérale à Groslay

Joanna Dos Santos, infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Sabrina Dupuy, médecin généraliste à Groslay

Audrey Frison, Infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Delphine Le Bihan, pharmacien à Saint-Prix

Alain Mercier, médecin généraliste à Ermont

Danielle Peycli, pharmacien à Ermont

Objectifs de l'action

- Faciliter l'accès aux soins des femmes de 16 à 65 ans concernées par une cystite

Objectifs opérationnels

- Permettre aux pharmaciens et IDE délégué.es d'effectuer un diagnostic positif de la situation de soins
- Permettre aux pharmaciens et IDE délégué.es d'exclure du dispositif les situations non concernées par le diagnostic de cystite aiguë simple non compliquée
- Permettre la délivrance des spécialités pharmaceutiques dans des conditions de sécurité optimales
- Informer, échanger avec le médecin déléguant et effectuer un suivi des prescriptions

Les travaux du groupe de travail

Le groupe de travail a piloté la mise en place du protocole de coopération pollakiurie sur le territoire de la CPTS VOC, une initiative inédite dans le département du Val-d'Oise. Dans ce cadre, certains de ses membres ont participé à plusieurs réunions d'informations organisées par la FCPTS et l'ARS Île-de-France (DGOS).

Par la suite, le groupe de travail a mené les actions suivantes :

- La création de documents types (ordonnances, modus operandi),
- Le recrutement des professionnels de santé impliqués, à savoir les déléguants (médecins généralistes) et les délégués (pharmaciens et infirmier(e)s),
- La conception d'outils de formation destinés à former l'équipe de soins,
- L'organisation de deux sessions de formation,
- La déclaration du protocole ainsi que l'accompagnement et le suivi des différentes étapes de sa mise en œuvre.

La mise en œuvre de l'action



En 2023, deux sessions de formations ont eu lieu, le 04 juillet et le 10 octobre. 5 médecins ont accepté d'être déléguants, tandis que 50 pharmaciens et 10 infirmières ont été formés à l'application du protocole.

Sur l'ensemble de l'année 2023, 130 mises en œuvre du protocole Pollakiurie ont été réalisées, avec un taux de satisfaction de 97 % parmi les participants. Aucun événement indésirable n'a été rapporté et un seul médecin généraliste déléguant a été contacté pour apporter son expertise.



3. Les projets de prévention

Dès le début, la CPTS VOC s'est engagée dans des actions de prévention. En 2023, de nombreuses initiatives ont été mises en place, que ce soit pour la prévention des cancers colorectaux, du sein et du col de l'utérus, pour promouvoir l'Activité Physique Adaptée et le sport-santé, ou encore pour lutter contre l'obésité infantile et réfléchir à la mise en œuvre de l'Education Thérapeutique du Patient. Ces actions ont contribué au développement de projets de plus en plus ambitieux sur le territoire.

3-A Prévention des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus

Superviseurs des projets de prévention des cancers

Isabelle Aubin-Auger, médecin généraliste à Soisy-Sous-Montmorency.

Selma Tebti, sage-femme échographistes à Deuil-la Barre.

David Jennah, médecin généraliste à Deuil-la Barre.

Acteurs de santé partenaires des actions de prévention du cancer

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Île-de-France site 95 (CRCDC IDF site 95), la Ligue Contre le Cancer du Val d'Oise et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise.

Objectifs de l'action

Prévenir les cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus

Objectifs opérationnels

- Améliorer la compréhension et l'accès au dépistage du cancer du sein
- Améliorer le dépistage du cancer colorectal
- Améliorer l'accès et l'adhésion au dépistage du cancer du col de l'utérus

Prévention et Dépistage du cancer Colorectal

Acteurs de santé participants

Dr Johann Dreanic, Hépatologue et gastro-entérologue, Clinique Claude Bernard à Ermont

Dr Tu Le Trung, coordonnateur médical CRCDC-IDF site 95

Objectifs de l'action

Former les pharmaciens à la délivrance du kit de dépistage du cancer colorectal

Réunion de préparation

1 réunion de préparation de cette soirée a eu lieu en visioconférence.

Le programme et les intervenants, la présentation PowerPoint ainsi que la logistique ont été mis au point pendant cette réunion de préparation, en partenariat avec le CRCDC-IDF site 95.

Mise en œuvre de l'action

La formation a eu lieu en visioconférence le 31 janvier 2023, 37 pharmaciens exerçant sur le territoire de la CPTS VOC ont été formés.

Programme

- Présentation de la CPTS VOC
- Éléments épidémiologiques et histoire naturelle de la maladie
- Population éligible
- Présentation du kit
- Rôle du pharmacien d'officine
- Conclusion



Prévention et Dépistage du cancer du Col de l'utérus

Pendant le mois de sensibilisation au cancer du col de l'utérus « Juin Vert », la CPTS VOC s'engage à favoriser l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus via **la création d'une action coordonnée de dépistage et des actions de communication** sur l'ensemble du territoire.

Le public visé est les femmes de 25 à 65 ans, éligibles au dépistage, fréquentant les 14 villes du territoire du Val d'Oise : Andilly, Deuil-la-Barre, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Groslay, Le Plessis-Bouchard, Margency, Montlignon, Montmorency, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint Gratien, Sannois, Soisy-sous-Montmorency.

Cette action a été conduite en partenariat avec Centre Régional de Coordination de Dépistage des cancers d'Ile de France – CRCDC Ile de France – Site 95, la CPAM du 95, les laboratoires d'analyses médicales du territoire et le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Simone Veil : un circuit existe à l'hôpital afin de trouver un RDV dans un délai raisonnable pour les patientes nécessitant une coloscopie ou une biopsie.

Mise en œuvre de l'action

L'action a consisté à organiser une présentation de l'action auprès des professionnels de santé (gynécologues, médecins généralistes, internes en médecine générale ou sages-femmes), ainsi qu'une formation au geste du frottis, afin de favoriser leur participation à la campagne de dépistage organisée.

- Une action de formation au frottis et à la campagne de dépistage a été faite le 7 juin 2023

Un mannequin simulateur d'examen cervico-vaginal et de frottis a été acheté pour la CPTS VOC. 15 participants ont assisté à la réunion. 5 internes ont été formés au frottis, ainsi que de 5 médecins généralistes, ce qui a permis d'accroître l'offre de soin de dépistage.

- Communication

Nous avons procédé à la distribution des supports de communication (affiche format A3) dans les cabinets médicaux, officines, laboratoires partenaires sur le territoire fin mai / début juin. Des affiches ont été distribuées à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne lors de réunion du copil Ville-Hôpital pour être affichées dans le service de gynécologie, mais aussi dans la Maison Médicale de Garde tenue par la CPTS VOC. Les services communication des villes ont été aussi mis à contribution pour la diffusion de l'action. Nous avons aussi utilisé les réseaux sociaux de l'association. Le CRCDC via la CPAM ont organisé une campagne de mailing aux personnes éligibles au dépistage.

- La semaine d'actions de dépistage du 26 juin au 1^{er} juillet 2023

11 médecins généralistes, 7 sages-femmes et 7 internes ont participé.

La CPTS VOC s'est occupée de fournir de spéculums aux participants, ainsi que des documents types à donner aux patients pour informer les médecins généralistes traitants. Un agenda commun a été créé avec la possibilité, pour les personnes, de prendre RDV pour faire leur frottis via internet ou d'appeler le siège de la CPTS VOC.

- Une soirée bilan a eu lieu le 12 juillet 2023

L'action a été élargie à 8 villes contre 1 ville en 2022, on compte notamment la participation d'un gynécologue obstétricien. **329 créneaux ont été proposés pendant une semaine. Les patientes dépistées provenaient de 35 communes dont 16 hors territoire de la CPTS VOC. Elles sont 99 à être venues et 57 ont été dépistées.** Pour 2024, Il a été décidé d'élargir l'action à l'entièreté du mois de Juin, de communiquer plus en amont et d'initier une action d'« aller vers » des populations plus éloignées du soin.

Les professionnels de Santé de votre territoire organisent
**des Rendez-vous de dépistage par frottis
du cancer du col de l'utérus**

Informations et Prise de Rendez-vous sur
cptsvoc.fr
01 39 59 92 80

Le dépistage par frottis
du cancer du col de l'utérus
est proposé
à toutes les femmes
âgées de 25 à 65 ans*

26 juin au 1er juillet 2023

ANDILLY, DEUIL - LA BARRE, ENGHIEU - LES - BAINS, ERMONT, GROSLAY
LE PLESSIS - BOUCHARD, MARGENCY, MONTLIGNON, MONTMORENCY
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT, SAINT-GRATIEN, SANNOIS, SOISY-SOUS-MONTMORENCY

DÉPISTAGE
DES CANCERS
DU COL DE L'UTÉRUS
Centre Régional de Coordination de Dépistage des cancers d'Ile de France - Site 95

CPTS Val d'Oise Centre
Coordonner les soins

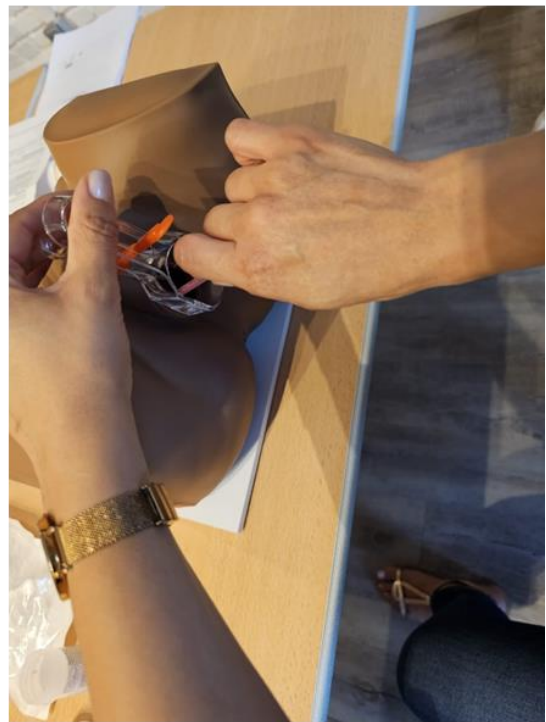
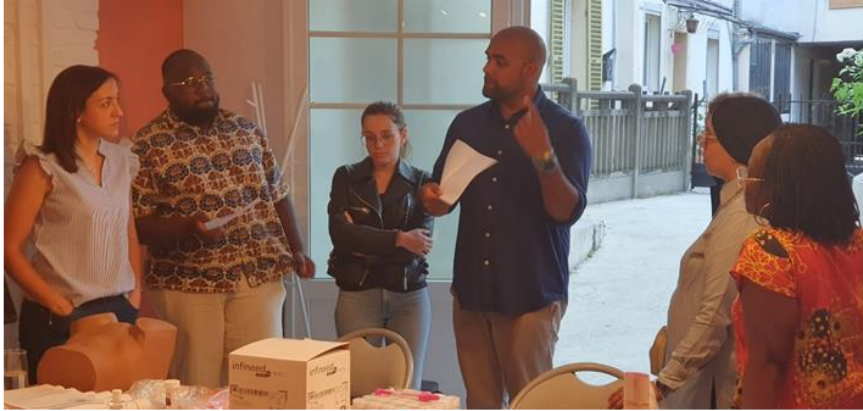
Assurance
Maladie
Val d'Oise

LA LIQUE

* Jamais dépistées ou dépistées depuis plus de 5 ans.



Photos de la soirée de formation du 7 juin 2023





Prévention et Dépistage du cancer du Sein

Acteurs de santé participants à l'organisation

La ville de Deuil-la-Barre et plus particulièrement le PIPS, Pole Information Prévention Santé
La compagnie de théâtre UVOL
Le CRCDC et la ligue contre le cancer du Val d'Oise

Objectifs de l'action

Organiser des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Organiser une représentation de théâtre forum afin de créer le débat sur le dépistage du cancer du sein

Les superviseurs ont fait appel, sur recommandation de nos partenaires le CRCDC IDE site 95 et la Ligue contre le Cancer du Val d'Oise, à une troupe de théâtre, la compagnie UVOL, afin de mener une représentation de théâtre forum visant à favoriser la réflexion des spectateurs sur le dépistage du cancer du sein.

Le théâtre forum est un type de théâtre participatif où le public prend une part active au déroulement de la représentation. Son principe repose sur la mise en scène d'une situation de conflit ou d'injustice, suivie d'une invitation aux spectateurs à intervenir pour proposer des solutions ou alternatives. Il vise à susciter une réflexion chez les participants dans une optique éducative, les encourageant ainsi à passer à l'action.

C'est sur la ville de Deuil-la-Barre que cette action a été déployée, en partenariat avec le PIPS et sa coordinatrice Cathie Boehm.

Malgré la distribution d'affiches dans les commerces, officines et lieux publics du secteur, la représentation prévue le 14 octobre 2023, à la salle des fêtes, a été annulée faute de public suffisant. Une nouvelle session a été proposée aux salariés de la ville de Deuil-La-Barre le 28 novembre qui a su, cette fois, mobiliser. Le docteur **Dr Tu Le Trung**, coordonnateur médical CRCDC-IDF site 95 était présent pour répondre aux questions du public.

Représentation théâtrale de la compagnie du théâtre de l'UVOL : théâtre forum : scénettes jouées par 3 comédiennes + un modérateur/animateur qui fait interagir le public.



Photos de la représentation théâtrale
Compagnie UVOL à Deuil-la Barre



Dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

OCTOBRE ROSE 2023

Samedi 14 octobre / 20h / Salle des fêtes

« Théâtre participatif »

OCTOBRE ROSE PROGRAMME COMPLET >

GRATUIT
Assistez et participez !
Humour au programme

INFORMATIONS
CPTS Val d'Oise Centre
Coordonner les soins

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:
01 39 59 92 80 ou
polesante@deuilabarre.fr

www.deuilabarre.fr

Deuil-La Barre



3.B Sport sur ordonnance et Activité Physique Adaptée

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Hugo Dastugue masseur kinésithérapeute à Ermont

Dominique Noiré conseiller municipal à la ville d'Eaubonne

Membres de groupe de travail en 2023

Isabelle Auger Aubin médecin généraliste à Soisy-sous-Montmorency

Delphine Clavié médecin généraliste à Deuil-la Barre

Audrey Chabannes médecin généraliste à Ermont

Jérôme Cressiot masseur-kinésithérapeute à Eaubonne

Emma Even masseur-kinésithérapeute à Ermont

Stéphanie Floquet masseur-kinésithérapeute à Soisy-sous-Montmorency

Caroline Huot médecin généraliste à Enghien-les Bains

Philippe Hénon masseur-kinésithérapeute à Plessis-Bouchard

Maria Kawiecki masseur-kinésithérapeute à Ermont

Frédéric Moreau médecin généraliste à Enghien-les Bains

Mélissa Marthély chargée de mission CDOS 95

Alain Mercier médecin généraliste à Ermont

Sophie Nouveau masseur-kinésithérapeute à Ermont

Christina Sellier directeur de structure à Deuil-la Barre

Eric Shekoory médecin généraliste à Andilly

Pierre Trinquet médecin généraliste à Enghien-les Bain



Extrait du Journal Municipal de Sannois

Acteurs partenaires des actions

Les 14 villes du territoire de la CPTS VOC

L'association [SAPARMAN](#)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise

Objectifs de l'action

Promouvoir le sport santé et le bien-être

Mettre en place des programmes d'Activité Physique Adaptée

Objectifs opérationnels

- Prévenir les risques liés à la sédentarité
- Accompagner les patients atteints de pathologies chroniques et/ou en perte d'autonomie vers une pratique régulière d'activité physique
- Organiser les liens entre les professionnels de santé et les autres acteurs du sport santé

Mise en œuvre de l'action :

- Améliorer la coordination du parcours des patients ayant besoin de pratiquer une activité physique.
- Définir les différentes problématiques rencontrées dans la coordination des soins
- Proposer des documents supports/ressources (ordonnance type)
- Mettre en évidence un réseau de partenaires Sport Santé, APA sur le territoire
- Proposer des Ateliers APA « Prévention des chutes » et « Plus de pas »

Ateliers d'Activité Physique Adaptée

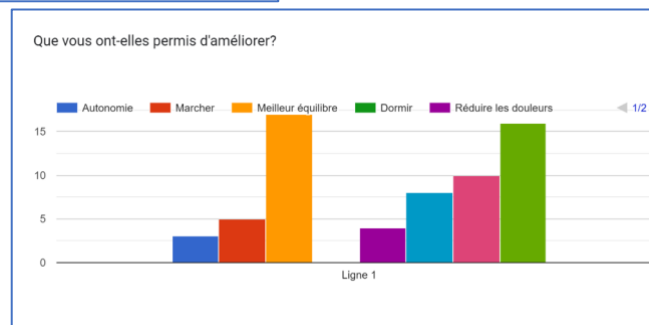
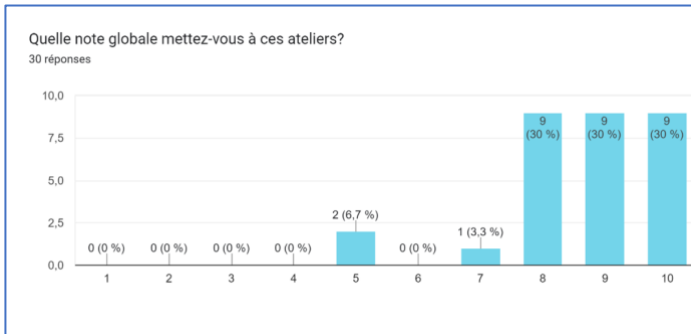
Nous avons pu faire bénéficier les personnes âgées de 60 ans et plus du territoire d'Ateliers d'Activité Physique adaptés, crée par notre partenaires SAPARMAN, les ateliers ont eu lieu :

« Prévention des chutes » et « plus de pas »: du 15 Mars au 19 Juillet à Sannois - 39 participants et participantes sur deux créneaux.



« Prévention des chutes » et « plus de pas » : du 16 Mars au 13 Juillet à Ermont - 36 participants et participantes sur deux créneaux

Nous avons interrogé les participants qui se sont montrés satisfaits :



Réunions du groupe de travail

17 réunions de travail ou de rencontres ont eu lieu en visioconférence ou en présentiel permettant :

- de rencontrer des acteurs locaux de l'Activité Physique Adaptée comme l'ASSIRM ;
- d'organiser la tenue des ateliers d'APA de Saparman et leur communication sur le territoire
- d'examiner les financements de l'APA, et l'utilisation de prescriform'
- de réaliser une ordonnance type ->
- d'imaginer un programme APA porté par des Masseurs Kinésithérapeutes
- de répertorier les acteurs de l'APA sur le territoire et les clubs sportifs

TAMPON MEDECIN

Date : / /

Nom du patient :

Age : ans

Je prescris une activité physique et/sportive adaptée.
Absence de contre-indication constatée à l'examen clinique ce jour.

Préconisation d'activité et recommandation :

.....

.....

.....

.....

.....

La dispensation de l'activité physique adaptée ne peut pas donner lieu à une prise en charge financière par l'assurance maladie.

Signature :



3.C Éducation Thérapeutique du Patient Diabétique de type 2

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe

Audrey Chabannes médecin généraliste à Ermont à la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires

Membres de groupe de travail

Sophie De Smedt, coordinatrice de la CPTS du Vexin

Lorène Bach, médecin généraliste à Ermont à la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires

Justine Prime, psychologue à Ermont à la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires

Carolina Brito, coordinatrice de Coord ETP 95

Acteurs de santé partenaires des actions d'ETP

L'agence régionale de santé ARS IDF DD 95

L'association Coord ETP 95

Objectifs de l'action

Permettre aux patients d'acquérir des compétences pour avoir une meilleure qualité de vie avec la maladie.

Objectifs opérationnels

- Améliorer la compréhension des patients de la maladie et du traitement
- Favoriser le respect des règles hygiéno-diététiques
- Favoriser l'adhésion thérapeutique des patients

La mise en œuvre de l'action

Depuis sa création, la CPTS VOC se mobilise pour la mise en œuvre de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sur son territoire. Cependant, elle n'est pas autorisée par la loi à porter directement des programmes d'ETP. Néanmoins, la thématique de l'ETP est régulièrement abordée lors des réunions avec les professionnels de santé. Les infirmières libérales, les pharmaciens et les sages-femmes ont été consultés sur leur intérêt et leur formation lors de soirées mono-professionnelles qui leur étaient dédiées. De plus, l'ETP a fait l'objet d'une réunion spécifique au sein du groupe de travail sur l'insuffisance cardiaque.

Le programme d'ETP en cours à la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires (MUSSP) a été communiqué aux membres de la CPTS VOC pour encourager la participation de patients diabétiques.

En parallèle, la CPTS VOC relaie également les informations de l'association [Coord ETP 95](#), qui œuvre pour la promotion et la mise en œuvre de l'ETP dans le Val d'Oise. Les dates de formation et événements de cette association ont été diffusées, et la CPTS VOC a contribué à finaliser [l'annuaire de psycho-éducation du territoire](#).

Une réunion « retour d'expérience » des CPTS a été organisée par la Fédération des CPTS, permettant de partager les initiatives déployées, notamment dans l'Essonne.

Les programmes d'ETP du territoire ont été recensés, mais restent difficilement accessibles en dehors des circuits hospitaliers et des cliniques. Une réunion interCPTS, avec la participation de l'ARS IDF DD95, a permis de réfléchir aux moyens de favoriser l'ETP en ville et dans le département. Il a été recommandé d'accroître les actions de sensibilisation à l'ETP auprès des professionnels, de créer un modèle où la CPTS serait impliquée sans être porteuse de la gestion des programmes, et de renforcer les liens avec les associations de patients et leurs représentants dans les territoires de la CPTS. Nous irons à la rencontre de d'avantage d'acteurs de l'ETP du territoire en 2024.



3.D Prévention de l'obésité chez l'enfant

Acteurs de santé participants à l'organisation

Supervision du groupe :

Lilia Tamarzist, Nutritionniste et membre du Conseil d'Administration de la CPTS VOC.

Isabelle Palacio, Infirmière libérale à Deuil-la Barre

Membres de groupe de travail en 2023 :

Aurélie Joudiou, Infirmière libérale à Deuil-la Barre

Chrystel Prat, Psychologue à Deuil-la Barre

Houria Bendjeddou, Infirmière à Deuil-la Barre

Hajira Lajnef, Médecin généraliste à Deuil-la Barre

Objectifs de l'action

Permettre aux enfants d'exprimer leurs ressentis

Objectifs opérationnels

- Prévenir le surpoids et l'obésité de l'enfant et délivrer des conduites à tenir concernant l'alimentation, la pratique d'une activité physique
- Informer des risques pour la santé liés au surpoids

La mise en œuvre de l'action

Suite au travail conduit en 2022, les interventions dans les écoles se sont poursuivies en 2023.

Les professionnels de santé interviennent en binôme dans une classe, lors de matinées de prévention aux élèves des écoles primaires et grande section de maternelle. Les élèves échangent avec les intervenants, participent à l'atelier « petit déjeuner » et construisent une réflexion autour de l'alimentation et l'équilibre alimentaire.

Des supports éducatifs ont été conçus par les membres du groupe de travail et notamment un flyer à destination des parents qui est distribué aux enfants bénéficiaires de l'intervention.

Projet prévention Obésité et surpoids de l'enfant

Une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières, nutritionnistes et psychologues), regroupée au sein de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) va intervenir dans des écoles primaires du Val d'Oise.
L'objectif est de sensibiliser les enfants à adopter une alimentation équilibrée pour une meilleure santé.

D'après la ligue contre l'obésité 34% des enfants de 2 à 7 ans et 21% des 8 à 17 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité.
L'obésité est un phénomène progressif que l'on peut stopper.

Résumé de l'intervention sur une matinée

La découverte du petit déjeuner:

- Echange avec les enfants questions/réponses. (Qui prends un petit déjeuner? , ou, quoi etc...)
- Création du petit déjeuner sous forme de jeux ludique avec les enfants.
- Partage d'un petit déjeuner équilibré avec les enfants.

L'histoire du bateau alimentaire:

- Présentation ludique de l'équilibre alimentaire journalier.

Qu'est-ce que l'équilibre alimentaire ?

Le bateau alimentaire est une représentation ludique de l'équilibre alimentaire journalier.
La taille de chacun de ses éléments illustre la place qu'ils doivent occuper dans votre alimentation.
Imaginez un bateau qui flotte sur l'eau.
L'eau et les éléments de la coque du bateau sont la base d'une alimentation saine.
Les voiles sont les aliments qui apportent l'énergie nécessaire pour toute la journée.

Le bateau peut avancer sans la petite voile rose (produits sucrés) mais il prendra plus de plaisir à voyager avec tout en limitant la consommation des produits sucrés.

Le nouveau voilier l'alcool, il ralentit la vitesse du bateau. Il est conseillé de le laisser sur le quai avant de partir.

Prenez le vent d'une alimentation saine

L'activité physique.

- L'activité physique est essentielle en plus d'une alimentation équilibrée pour prévenir et lutter contre le surpoids et être en bonne santé.
- Quelques mots sur le temps passé devant la TV.

Une trace écrite sera distribuée aux enfants et aux parents.

UNE ASSIETTE ÉQUILIBRÉE

A partir de 1 an

1 à 2 cuillères(s) à café de matière grasse

+ 1 FRUIT
+ 1 LAITAGE

1 portion de protéines journalière (viande, poisson, œuf) et 1 fois par semaine 1 portion de protéines végétales (lentilles, haricots rouges etc...)
On calcule 1kg par année d'âge jusqu'à l'âge de 15 ans. (exemple: 3 ans = 3kg de protéines etc...)

En cuisine!

Pensez à faire participer les enfants en cuisine pour leur faire découvrir de nouveaux aliments par exemple.

Et le temps d'écran accordé à vos enfants ?

Fixez un temps très court quand votre enfant est jeune afin de pouvoir l'étendre graduellement jusqu'à son adolescence.

N'oublions pas l'activité physique.

La pratique d'une activité physique pendant plus de 60 minutes par jour apportera un bénéfice supplémentaire pour la santé de votre enfant. (activité extrascolaire, jouer au parc, jouer au ballon, faire du vélo...).

Les choix des produits industriels

Aujourd'hui, il existe le Nutriscore qui nous oriente sur nos choix, mais des applications plus précises sont à notre disposition pour nous aider à obtenir le détail, la composition et la qualité des produits industriels. (Exemple: Yuka, Sijja... il suffit de scanner le code barre).

Pour plus d'informations contactez
Lilia TAMARZIST, Nutritionniste, Chargée de Projets en Nutrition
07 49 13 17 13



Bilan de l'action

La ville de Deuil-la Barre a été choisie pour être territoire pilote de cette action.

Les membres du groupe de travail ont rencontré les référents municipaux santé et scolaire pour présenter ces actions.

Deux écoles primaires (1 privée : Sainte Marie et 1 publique : Pasteur 2) ont accueilli les ateliers du premier semestre 2023. En septembre 2023, l'école Pasteur a accueilli 3 matinées de prévention.

18 interventions ont eu lieu dans les écoles primaires de Deuil-la-Barre en 2023, recueillant la satisfaction des enfants et des équipes éducatives.



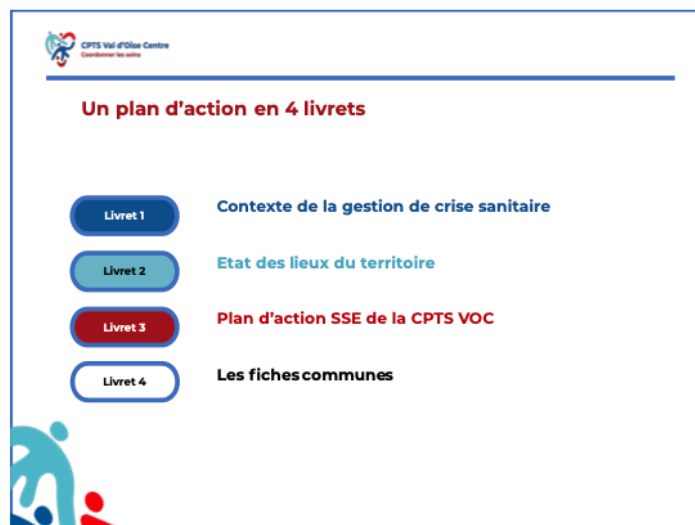


4. Crise sanitaire

L'avenant relatif à la mission de réponse aux crises sanitaires pour les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) a été signé le 20 décembre 2021. Cet avenant a introduit une nouvelle mission socle pour les CPTS, les obligeant à élaborer un plan d'action pour répondre aux crises sanitaires graves. Cette mission devait être opérationnelle au plus tard six mois après la signature, sous réserve de la mise à disposition de la trame nationale du plan d'action. La trame a été rendue disponible en novembre 2022. Proposée par le ministère de la Santé, elle prévoit un plan en 4 volets : anticipation, adaptation à la crise, pilotage de la crise et retour d'expérience.

La CPTS du Val-d'Oise Centre a confié aux bureaux d'études Regards Santé et EmPatient une mission d'appui à la co-construction et à la rédaction de son plan d'action pour la participation à la gestion de crise sanitaire exceptionnelle, qui s'est déroulée de septembre 2023 à janvier 2024. Les contributions de plus de 100 professionnels ont été prises en compte pour élaborer ce plan, accessible [ici](#).

Plan d'action pour la participation à la gestion de crise sanitaire exceptionnelle de la CPTS du Val-d'Oise Centre





5. Les projets de qualité et pertinence des soins

Les projets de qualité et de pertinence des soins dans la CPTS VOC visent à améliorer la coordination et l'efficacité des soins pour les patients au sein du territoire, en allant à la rencontre des professionnels de santé qui y exercent et en organisant des soirées de partage de situation clinique, les soirées VIHPPPE - Ville Hôpital Partage Pratique Ensemble. Nous avons aussi renforcé la participation des usagers en se dotant d'un groupe de travail sur la démocratie en santé. Voici les projets en lien avec la qualité et la pertinence des soins mis en œuvre dans la CPTS en 2023 :

5-A Les soirées mono-professionnelles

Acteurs de santé participants à l'organisation

Ces soirées sont organisées à l'initiative des membres du conseil d'administration de la CPTS VOC.

Objectifs des soirées : elles ont pour but de réunir des professionnels de santé d'une même discipline, qu'ils soient libéraux, salariés ou exerçant dans des structures hospitalières ou des cliniques. Les objectifs sont les suivants :

- Identifier leurs besoins et les problématiques sur lesquelles la CPTS VOC pourrait intervenir.
- Leur offrir l'opportunité de mieux comprendre le rôle de la CPTS, ses projets, et comment ils peuvent y participer.

La soirée mono professionnelle dédiée aux Sages-Femmes du 17 janvier 2023

Supervision de la soirée

Selma Tebti sage-femme à Deuil-la Barre

Le 17 janvier 2023 a eu lieu la première soirée mono-professionnelle sages-femmes à Saint Gratien. Avec la présence du docteur David Jennah, médecin généraliste à Deuil-la Barre particulièrement impliqué dans les actions de prévention de la CPTS VOC et notamment « Juin Vert ».

Nous avons eu 24 participants dont les 3 organisatrices et 1 médecin généraliste. Nous avons compté 3 représentants du RPVO.

Les sages-femmes ont exprimé plusieurs points importants lors de la discussion. Elles ont d'abord mentionné que, concernant l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), elles ne sont pas formées à cette pratique. Ensuite, sur le plan de la prévention, l'idée d'introduire des auto-tests pour les frottis a été évoquée.

Un projet proposé par la CPTS VOC est la création d'un programme intitulé « Formation nouvelle maman », qui consisterait en des groupes de parole. Ces rencontres dédiées aux femmes en post-partum se tiendraient deux fois par mois et réuniraient une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin généraliste, d'un psychologue, d'une sage-femme et d'un masseur-kinésithérapeute, le tout en collaboration avec les PMI (Protection Maternelle et Infantile). Lors de ces rencontres, des informations papier seraient également fournies aux participantes. Toutefois, certaines sages-femmes ont souligné que ce type de dispositif existe déjà au sein des PMI et des hôpitaux. Le RPVO (Réseau Périnatal du Val d'Oise) a proposé de relayer l'information concernant ces initiatives afin de mieux informer les professionnels de santé et les familles.

Enfin, la question de la traçabilité des pères a été soulevée, les sages-femmes expliquant qu'elles ne peuvent pas utiliser la carte vitale des pères pour certaines formalités administratives. Elles ont également évoqué le sujet de la précarité et le rôle que les PMI peuvent jouer pour soutenir les familles dans ces situations.



Les soirées mono professionnelle dédiée aux Masseurs-Kinésithérapeutes

Supervision des soirées

Jérôme Cressiot masseur kinésithérapeute à Eaubonne

Hugo Dastugue masseur kinésithérapeute à Ermont

Deux soirées ont été organisées en 2023.

Première soirée :

Elle a lieu le 14 mars à Margency, rassemblant 28 participants dont 3 organisateurs et 2 médecins généralistes.

En Mars, on a parlé des actions de la CPTS, notamment des projets sur l'activité physique adaptée pour la prévention des chutes et la prévention de la lombalgie. Jérôme Cressiot a parlé enjeu d'adhésion pour les masseurs kinésithérapeutes et a répondu aux questions de ses collègues.

Lors de cette soirée, les masseurs-kinésithérapeutes ont exprimé un intérêt particulier sur le sujet du maintien à domicile de leurs patients. Ils ont également souligné l'importance de se retrouver entre masseurs kinésithérapeutes afin de mieux connaître les expertises et les champs de compétence de chacun. La nécessité d'une meilleure communication avec les autres professionnels de santé a été mentionnée. La formation aux premiers secours a aussi été évoquée. Enfin, le sujet de la rédaction des ordonnances, ainsi que la prise en charge des patients atteints de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive), a été discuté avec la possible création d'une filière hôpital-ville sur le territoire. L'obligation de formation continue (DPC) a été évoquée.





La deuxième soirée :

Elle s'est déroulée à Montmorency le 7 décembre 2023, 34 participants dont 2 organisateurs y ont assisté.

Participants à la soirée

- 32 Masseurs Kinésithérapeutes du territoire :

- 3 de Deuil-la Barre
- 5 d'Eaubonne
- 6 d'Ermont
- 4 de Groslay
- 2 du Plessis-Bouchard
- 1 de Margency
- 5 de Montmorency
- 1 de Saint-Brice-sous-Forêt
- 4 de Sannois
- 1 de Soisy-sous-Montmorency

Les sujets suivants ont été abordés lors de la réunion. Tout d'abord, l'exercice coordonné, avec la présence des masseurs-kinésithérapeutes actifs au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Henri Goldstein de Groslay. Les avantages du travail en collaboration et les perspectives d'évolution au sein de ces structures pluriprofessionnelles comme les MSP ou les Équipes de Soins Primaires (ESP), et les CPTS ont été discutées. Ensuite, l'avenant 7, introduisant les protocoles de délégation a été présenté, ainsi que la notion d'accès direct.

Les participants ont échangé sur les projets de la CPTS VOC impliquant des masseurs-kinésithérapeutes et ont exprimé leur souhait de travailler sur plusieurs sujets. Ils ont proposé la création d'un annuaire précis répertoriant les compétences et les aptitudes des kinésithérapeutes. Ils ont également souligné la nécessité d'explicitier des points importants comme le programme « Ma Santé 2022 » ainsi que le Dossier Médical Partagé, et de clarifier la réforme des Hospitalisations à Domicile (HAD). Par ailleurs, ils ont mis en avant l'importance de favoriser la communication entre les professionnels de santé et de mieux faire connaître leurs rôles respectifs.

Les participants ont montré un vif intérêt pour plusieurs projets spécifiques : d'abord, un projet portant sur l'hypertonie déformante active à l'hôpital, avec 10 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes participants, puis un autre projet autour de la prise en charge de la BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive). Enfin, ils ont exprimé l'idée de créer des outils de communication sur les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), afin de permettre aux kinés d'initier des projets dans les différentes communes.





Les réunions mono-professionnelles dédiées aux infirmier.e.s

Supervision du groupe

Audrey Frison Infirmière libérale à Saint-Brice-sous-Forêt

Objectif :

Réunir les infirmières du territoire, libéraux, salariés, en pratique avancée, Asalée etc. pour présenter la CPTS VOC, de recueillir les problématiques rencontrées par les infirmier.e.s, construire un réseau local, initier des projets, construire des groupes de travail. Nous avons conduit la réunion mono-professionnelle en deux parties, afin de favoriser la présence des infirmiers du territoire. Une réunion l'après-midi et une en soirée ont eu lieu le 30 novembre 2023.

Participants aux réunions

Réunion de 14h/16h :

- 8 IDE : 1 de Groslay - 1 d'Eaubonne - 2 de Saint-Gratien - 4 de Sannois

Réunion de 20h/22h :

- 17 IDE : 1 de Montmorency – 1 Saint-Brice-sous-Forêt -2 de Deuil-la Barre - 2 de Andilly - 3 d'Eaubonne - 4 d'Enghien – 2 d'Ermont – 1 de Saint-Gratien – 1 de Sannois
- 1 IPA Hospitalier de Simone Veil

Les infirmières et infirmiers participants ont discuté de plusieurs sujets, notamment l'importance de l'exercice coordonné et les raisons d'adhérer à la CPTS. Ils ont également abordé les protocoles de coopération, le travail mené sur les ordonnances types dans le cadre du protocole « pied diabétique », ainsi que l'expérimentation de la délivrance de certificats de décès. De plus, ils ont exprimé leurs préoccupations concernant la baisse de leur activité due à la diminution des orientations de patient en sortie d'hospitalisation et ont abordé divers autres sujets tels que l'ETP, les formations Prado, le projet sur les ordonnances types et la vaccination.

5-B Présentation de Cas Cliniques

La présentation de cas cliniques en pluridisciplinarité est une opportunité précieuse pour améliorer les soins et renforcer la collaboration entre professionnels de santé. Elle permet d'aborder un cas sous divers angles, d'échanger des compétences, et de trouver des solutions pratiques et/ou d'élaborer ensemble des stratégies thérapeutiques. Ce partage favorise l'innovation, la résolution de problèmes complexes, et améliore la cohésion et la qualité des soins au sein du territoire. La CPTS a ainsi organisé un groupe Balint, pour discuter des relations soignés-soignants et deux soirées VIHPPPE (Ville Hôpital Partage Pratique Ensemble), une dédiée à l'insuffisance cardiaque (cf p dédiée aux violences intra-familiales

Le Groupe Balint

Supervision du groupe

Claude Valentin médecin généraliste à Eaubonne

A qui cela s'adresse ?

A tout professionnel de santé et psychologue adhérent.e à la CPTS.

Qu'est-ce qu'un groupe Balint ?

C'est un groupe de 8 à 12 personnes qui se retrouvent régulièrement pour réfléchir autour de la présentation d'un cas clinique dans lequel la relation soignant-soigné pose un problème et questionne. Les participants sont des **soignants** qui ont tous des responsabilités thérapeutiques et un à deux **leaders** de formation psychanalytique appartenant à la Société Balint.



Le déroulement d'une séance de travail se construit autour de la présentation par un membre du groupe, d'une situation clinique. Les autres membres du groupe écoutent sans l'interrompre. Puis ils peuvent réagir et intervenir en questionnant, en exprimant leur avis, voire leurs émotions. Le narrateur entend et cherche à répondre aux questions tout en découvrant un autre éclairage de sa relation à ce patient-là.

La règle de fonctionnement est basée sur :

- La spontanéité avec laquelle le rapporteur du cas le raconte
- Les **associations libres des idées et des ressentis**
- L'absence de notes et d'enregistrement
- Une installation en cercle sans table
- Le respect de la parole de chacun **sans évaluation ni jugement**
- La **confidentialité** : ce qui se dit et se passe dans le groupe, ne sort pas du groupe.

Une séance tous les mois (hors été et vacances scolaires) est planifiée, à l'année, en soirée (de 19h30 à 21h).

Mise en œuvre du Groupe Balint

Il y a eu 7 réunions du groupe Balint en 2023. 9 professionnels y ont participé :

- 2 médecins Généralistes (Eaubonne et Montmagny)
- 1 sage-femme (Enghien-les Bains)
- 2 infirmières (Eaubonne et Ermont)
- 1 psychiatre (Eaubonne)
- 3 psychologues (Eaubonne, Saint-Leu-la Forêt, Montmorency)

Soirée VIHPPPE Violences Intrafamiliales : 15 juin 2023

Acteurs de santé participants

Supervision du groupe

Isabelle Aubin-Auger, médecin généraliste à Soisy-Sous-Montmorency.

Selma Tebti, sage-femme échographiste à Deuil-la Barre.

David Jennah, médecin généraliste à Deuil-la Barre.

Acteurs de santé partenaires des actions de prévention du cancer

L'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, le service des urgences adultes de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, le Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO) ; l'association « Mon Âme Sœur », l'Espace Eliane Chouchena de Sannois, Le Service de protection maternelle et infantile de Montmorency.

Membres de groupe de travail

Lorène Bach médecin généraliste à Ermont

Coralie Amm Travailleuse sociale Espace Eliane Chouchena Sannois

Banafsheh Kashani Cadre de santé de l'hôpital Simone Veil

Camille Carpentier Référente famille Espace Eliane Chouchena Sannois

Eric Frenaud Directeur du centre social Espace Eliane Chouchena à Sannois

Maxime Gautier Chef de service des urgences de l'hôpital Simone Veil

Maryse Godreau Sage femme, Réseau Périnatal du Val d'Oise

Catherine Goujard-Delambre Présidente de l'association « Mon Âme Sœur »

Caroline Laporte Sage-femme PMI de Montmorency

Florence Leduc Sage-femme PMI de Montmorency

Frédérique Miserey Sage-Femme PMI de Montmorency

Pierre Urbain Directeur Adjoint Hôpital Simone Veil

Objectif de cette soirée :

Améliorer la coordination du parcours des victimes de violences intrafamiliales.



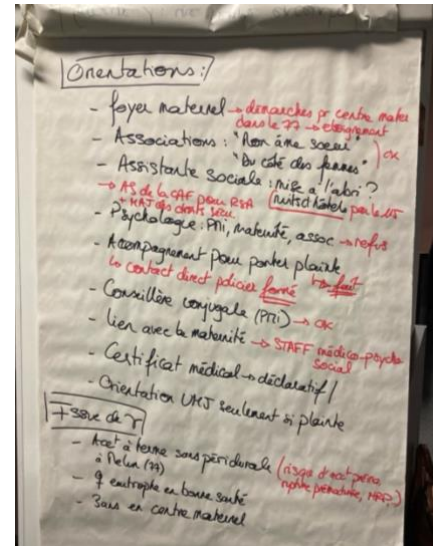
Préparation de la soirée

5 réunions de préparation de cette soirée ont eu lieu en visioconférence ou en présentiel avec l'ensemble des partenaires. Il a été décidé des types de situations cliniques qui allaient être partagées et travaillées en groupe, présentées chacune par un intervenant différent et concernant une situation de soin différentes de par sa temporalité dans le parcours de la personne ou son caractère exceptionnel (homme victime de violence conjugales)

Elle a eu lieu le 15 juin 2023 à la Salle des fêtes d'Eaubonne.

Programme de la soirée :

- Présentation de la CPTS et de ses actions
- **Travail en petits groupes sur 6 situations cliniques ≠, vécues par les professionnels du sanitaire, du social et par l'association de soutien aux victimes « Mon âme Sœur »**
- Objectifs :
 - 1 – Identification des difficultés + pistes d'amélioration
 - 2 – Mieux connaître les parcours et les dispositifs existants sur le territoireUn rapporteur par groupe pour faire la synthèse
- Retour et partage des travaux en plénière
- Présentations du dispositif de l'Ordre des médecins 95, de l'association « Mon âme sœur ». La présentation du RPVO n'a pas pu se faire, faute de temps.



Participants :

61 personnes sont venues. Les participantes et participants étaient professionnels de santé et partenaires issus de multiples secteurs. Cette soirée a rassemblé notamment des médecins généralistes, spécialistes et des internes, des infirmiers et sages-femmes exerçant en libéral ou en milieu hospitalier, ainsi que des cadres de santé, pharmaciens, psychologues, kinésithérapeutes, orthophonistes ainsi que des travailleurs sociaux et des avocats. Également présents, des représentants institutionnels comme l'ordre des médecins, le commissariat de police, le dispositif d'appui à la coordination, ainsi qu'une représentante des usagers. Ces divers acteurs, aux compétences complémentaires, reflètent la richesse et la diversité des échanges pendant cette soirée. Elle sera suivie d'une soirée de partage des travaux du RPVO.

Photos de la soirée VIHPE Violences Intra Familiales





5-C Les travaux de recherche

Un travail de recherche en santé au sein d'une CPTS vise à améliorer les soins de santé dans le territoire de celle-ci. Les objectifs peuvent inclure la compréhension des besoins de la population, l'identification des problèmes de santé prioritaires, et la recherche de solutions innovantes pour optimiser la prise en charge. Ces travaux peuvent avoir pour objectif de renforcer la collaboration entre les différents professionnels de santé au sein de la CPTS VOC, favorisant ainsi une approche pluridisciplinaire pour une meilleure coordination des soins.

Partenariat en recherche

Recherche FACELE décision partagée et dépistage cancer colorectal - En 2023, recrutement des investigateurs médecins généralistes. Ils ont été formés en décembre 2023 sur les outils de décision partagée dans le cadre du dépistage du cancer colorectal.

Recherche PARCOV-LONG-MG « améliorer le parcours de prise en charge du covid long en médecin générale ambulatoire » : Les deux synthèses sur l'expérience des personnes avec un Covid long (ORS) et sur l'épidémiologie et les traitements (Institut Présage) ont été finalisées fin 2023.

Nous avons accueillis deux masterants en santé publique

Étudiant : Bachir Ali, Master 1 - Mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement / Géographie Parcours Territoires, Villes et Santé Université Paris Nanterre / Université Paris Est Créteil.

Sous la codirection de M. Stéphane Rican et Mme Myriam Baron

Encadrants CPTS VOC : M. Alain Mercier et Mme Muriel Londres

La CPTS et les soins primaires

La question de l'étude des soins primaires fait partie de l'objet de travail des CPTS, car celles-ci sont composées par des acteurs assurant des soins de premier et second recours, ou encore par des acteurs sociaux et médicaux-sociaux comme le soulignent Stéphanie Rist et Raphaël Rogez dans leur travail intitulé « Les CPTS : de l'ambition politique à la réalité territoriale » (Rist & Rogez, 2020). Il s'agit d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels, les liens, la communication, la connaissance entre les acteurs du territoire, voire l'attractivité du territoire à destination des professionnels de santé. Centrées sur des niveaux d'actions locales, les CPTS semblent être des structures idéales pour la coordination des soins primaires.

Étudiant : Freddy Babine, Master 2 - Mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement / Géographie Parcours Territoires, Villes et Santé Université Paris Nanterre / Université Paris Est Créteil.

Sous la codirection de M. Stéphane Rican et Mme Myriam Baron

Encadrants CPTS VOC : M. Alain Mercier et Mme Muriel Londres

La prévention du suicide dans le territoire de la CPTS Val d'Oise Centre et le suivi des patients suicidaires :

Le suicide est en effet, un problème de santé très important, avec 10 000 décès environ par an en France. Cette donnée très importante permet ainsi de questionner les capacités et les mécanismes de suivi qui s'y appliquent aussi bien en France de façon générale, que dans notre zone d'étude en particulier :

Les dispositifs locaux de prévention du suicide, implantés dans les 14 communes du territoire de la CPTS VOC pour une population de 215 000 habitants sont-ils suffisants, en termes de répartition et de ressources, pour soutenir les soignants et aider les patients concernés ?

Dans quelle mesure, les acteurs locaux (médecins généralistes, personnels médico- sociaux, infirmières etc...) sont-ils formés à une expertise sur la question du suicide et à l'accompagnement des personnes suicidaires ?

Pour répondre à ces questions, il est fondamental pour les professionnels de santé du territoire d'avoir une meilleure connaissance sur les différentes ressources existantes. L'objectif de ce mémoire est donc de décrire les différents dispositifs de prévention du suicide sur le territoire de la CPTS VOC, à chaque échelle territoriale (locale, départemental, nationale), mais aussi de mettre en lumière le suivi des



patients et les connaissances qu'ont les professionnels de santé sur ces différents outils. Tout ceci nous amène donc à aborder ce travail sous trois parties.

En première partie, nous parlerons des acteurs de la prévention du suicide où nous montrerons la méthodologie utilisée et les résultats qui en découlent.

En seconde partie, nous aborderons de la connaissance qu'ont les professionnels de santé sur tous les dispositifs existants puis de la méthodologie employée pour arriver à cette collecte d'informations et les résultats finaux.

Nous terminerons en troisième partie avec la discussion qui nous permettra d'apporter des réponses sur la coordination et la prise en charge des patients.

3 internes de médecine générale ont débuté des thèses sur le lien entre psychologues et médecins généralistes

Thèse : *Point de vue des médecins généralistes du territoire de la CPTS Val d'Oise Centre sur leurs collaborations avec les psychologues*

Étudiant : Lamine Maouche

Thèse : *Collaboration entre médecins généralistes et psychologues : Point de vue des psychologues du territoire de la CPTS du Val d'Oise Centre*

Étudiante : Ratiba Hammad

Thèse : *Collaboration médecins généraliste et psychologue en ambulatoire : État des lieux de cette collaboration au sein de la CPTS du Val d'Oise-Centre*

Étudiant : Safiya Ahmed

2 thèses d'internes de médecine générale ont portés sur les soins non programmés

Thèse : *L'organisation des soins non programmés en ambulatoire sur le territoire de la CPTS VOC. Attente et craintes des médecins généralistes*

Étudiant : Edwin Sritharan

Thèse : *La prise en charge des soins non programmés au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val d'Oise Centre*

Étudiant : Jamila Oua Bou

5-D La Démocratie en Santé

Depuis la loi Kouchner (2002), les représentants des usagers sont présents dans de nombreuses de structure sanitaires, sociales et médico-sociales. Il est apparu nécessaire au conseil d'administration de la CPTS Val d'Oise Centre, d'enrichir la représentativité de ses membres, par l'invitation dans un premier temps des deux personnes « usagères en santé » et issues du territoire, dont une représentante des usagers dans une structure sanitaire du territoire, Françoise Piqué Le Cun et une représentante de la Ligue Contre le Cancer du Val d'Oise, Emmanuelle Pesez.

Pour se doter d'une représentation perenne des usagers, le conseil d'administration a a proposé à son assemblée générale de 2023 de créer un collège dédié à la représentation des usagers du territoire et a permis l'élection de deux membres qui font partie à part entière du Conseil d'Administration. Les représentantes élues, ont le droit de vote et une durée de mandat égale aux autres membres.

En parallèle, un groupe de travail spécifique sur le sujet a été crée, ayant pour objectif de :

- Promouvoir les droits individuels et collectif des usagers du système de santé
- Prendre en compte les besoins des usagers
- Mettre en œuvre l'engagement des usagers au sein de la CPTS

Les actions prévues étaient :

- Création d'un comité des usagers issus des associations du territoire
- Impliquer les patients partenaires, experts, représentants associatifs d'une pathologie ou d'un handicap dans les travaux thématiques de la CPTS, et notamment les soirées VIHPPPE
- Créer des liens avec les associations agréées du territoire et les représentants des usagers pour favoriser la connaissance du rôle de la CPTS



- Création **d'outils** pour promouvoir les droits des patients à destination des structures de soins du territoire et création d'une espace informatif à destination des usagers sur le site de la CPTS ([Qui fait quoi dans les soins ?](#))
- Recenser les RU du territoire et les réunir, notamment sur les sujets de l'engagement des patients

Acteurs de santé participants à l'organisation
Supervision du groupe

Isabelle Aubin-Auger, médecin généraliste

Françoise Pique le Cun référente santé et élue au conseil régional IDF de « UFC Que Choisir » et France Assos Santé

Emmanuelle Pesez représentante de l'association « La Ligue contre le Cancer »

Création du comité des usagers

Le comité des usagers a été créé en 2023, rassemblant des acteurs divers : représentants des usagers d'associations agréés nommés issus des structures sanitaires du territoire, associations d'intérêt comme le comité olympique du 95 ou les restaurants du cœur de Soisy-Sous-Montmorency.

Il s'est réunis une fois en 2023 pour discuter des projets de la CPTS et de la démocratie en santé dans les CPTS.

Le groupe de travail démocratie en santé
S'est réunis à plusieurs reprises pour élaborer des documents visant à soutenir les droits de usagers.



Profession	Nom	Prénom	Commune d'exercice (et structure si applicable)	Structure
MG	AUGER	Isabelle	Soisy-sous-Montmorency	Cabinet Médical
RU	CHEVALIER	Philippe	Andilly - Clinique Mirabeau et Eaubonne - Clinique Orchidée	UFC Que choisir
RU	CHOUKROUNE	Jean	Andilly - Clinique Mirabeau	France Rein Dialysé
	CROP	Bernadette	Maraude Val d'Oise	Resto du cœur
	CROP	Guy	Soisy-sous-Montmorency	Resto du cœur
RU	DESTOMBES	Vincent	Clinique Claude Bernard	AFD Ile de France
RU	LAMIEN	Christine	Andilly - Clinique Mirabeau	INDECOSA-CGT
	LONDRES	Muriel	Enghien - les Bains	CPTS VOC
Agent de développement	MARTHELY	Mélissa	Eaubonne	Comité Olympique du 95 CDOS95
	PESEZ	Emmanuelle	Soisy-sous-Montmorency	Ligue contre le cancer 95
RU	PIQUE LE CUN	Françoise	Clinique Claude Bernard	UFC Que choisir

La relation soignant-soigné est une relation de confiance



Loi du 4 Mars 2002, Décret N° 2005-213 du 02 Mars 2005, Loi 2016-41 du 26 Janvier 2016, Décret N°2016-726 du 1er Juin 2016

PERSONNE DE CONFIANCE

Tout patient a le droit de désigner une personne de confiance pour l'accompagner et le représenter dans les décisions concernant sa santé.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Toutes décisions concernant votre santé est prise avec votre accord. Votre consentement doit être libre et éclairé après avoir reçu une information compréhensible et loyale.

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Toute personne majeure peut rédiger ses directives anticipées pour exprimer ses souhaits sur la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements en cours.

SECRET PROFESSIONNEL

Les professionnels de santé protègent la confidentialité des informations qu'ils détiennent sur les personnes qu'ils prennent en charge.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Tout patient peut exprimer sa douleur avant qu'on le lui demande. Sa parole est importante pour en mesurer l'intensité et trouver des solutions adaptées.

DOSSIER MÉDICAL

Toute personne a le droit d'accéder à son dossier médical.

RESPECT DE L'INTIMITÉ ET DE LA VIE PRIVÉE

Toute personne prise en charge médicalement a le droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant.

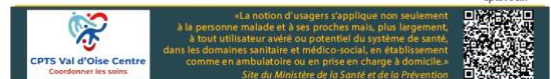
INFORMATION SUR L'ÉTAT DE SANTÉ

Tout patient a le droit d'être informé sur son état de santé. L'information doit lui être donnée tout au long de sa prise en charge. Le devoir d'information s'impose à tout professionnel de santé intervenant dans la chaîne de soins.

TRANSPARENCE DES TARIFS

Tout patient doit préalablement aux soins recevoir une information sur le coût de l'ensemble des prestations de soins dont il va bénéficier. Les prix pratiqués doivent être affichés dans les salles d'attente.

cptsvoc.fr





Participations des représentants des usagers et des patients dans les travaux de la CPTS

Axe 1 - accès au soin :

Groupe Santé Mentale, participation de Dalila Moro (l'Unafam) au groupe de travail Soirée santé mentale des adolescents, participation de Pascale Blanchet (l'Unafam).

Groupe précarité : participation de Françoise Piqué le Cun (UFC que Choisir) et de Mr et Mme Crop (les restaurants du cœur).

Le questionnaire « médecin traitant » proposé par la CPAM a été relu par les représentantes des usagers

Axe 2 - Organisation des parcours :

Insuffisance cardiaque :

1 patient de l'hôpital Simone Veil et 2 représentants de l'association SIC- Association pour le soutien à l'insuffisance cardiaque (Philippe Muller). Travail avec plusieurs patients de l'hôpital sur un flyer des signes d'alerte pour prendre avis à l'hôpital.

Prise en soin des personnes ayant un DT2 et une plaie au pied :

Participation de Claude Chaumeil de l'Association des Diabétiques d'IDF en 2022 à la préparation et à la soirée VIHPPPE thématique. Relecture de Claude Chaumeil et de Vincent Destombes, du protocole de soin et travail sur les documents patients.

Axe 3 – Prévention :

Travaux conjoints avec la ligue contre le cancer sur les promotions des dépistages et des actions de la ligue, facilitation d'une intervention de la ligue dans une MSP du territoire de la CPTS

Axe 5 – Qualité et pertinence des soins :

Violences Intra-Familiales : travail de construction de la soirée VIHPPPE grâce à « Mon Âme Sœur », association qui vient en aide aux victimes de violences avec notamment un accompagnement juridique.

Recherche Covid Long : participation de l'association après J20 au comité de pilotage – mais nous ne sommes pas en lien avec eux.

Travail de la coordinatrice Muriel Londres pour sa formation PACTE (coordinateur de CPTS) sur le État des lieux de l'engagement des usagers dans les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

Liens de la CPTS avec les instances de démocratie à santé :

France Assos Santé Île de France (FAS IDF) :

Dès sa prise de poste, la coordinatrice Muriel Londres s'est rapprochée de France Assos Santé pour mettre en œuvre la démocratie en santé au sein de la CPTS VOC.

Identifiée comme structure innovante de la région d'IDF par FAS IDF, l'équipe de la CPTS Val d'Oise Centre (la coordinatrice et le docteur Isabelle Auger Aubin) a été invitée le 13 septembre 2022 à présenter les CPTS, notre CPTS et les enjeux de démocratie en santé dans ce type de structure au Conseil Régional de FAS IDF.

Journée de FAS IDF sur l'accès aux soins urgents :

L'équipe de la CPTS (Alain Mercier et Françoise Pique Le Cun, et la coordinatrice) a été invitée à participer à la journée régionale du 12 décembre 2023 sur l'accès aux soins urgents. Les sujets abordés sont l'explicitation du rôle de la CPTS, l'engagement des usagers en son sein, ainsi que la mise en place d'une offre de soin non programmés avec la Maison Médicale de Garde dans les locaux de l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne.



La concrétisation de ces actions s'inscrit dans une démarche institutionnelle visant à expliciter et encourager la représentation des usagers dans les structures, avec les textes de la [Haute Autorité de Santé](#) et de [France Assos Santé National](#) ; textes repris au sein de nos propres réunions du comité des usagers de la CPTS, menant à un débat interne.



6. Les projets d'accompagnement des professionnels et d'étudiants

Accompagnement des stagiaires

Acteurs de santé participants à l'organisation

Les membres du Conseil d'Administration

Acteurs partenaires des actions

Les 14 villes du territoire de la CPTS VOC

Les Départements Universitaires de Médecine générale des Universités Sorbonne Paris Nord et Paris Cité

Sylvie Chaigneau, Chargée de formation MSU, Référente Territoriale du Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage

La Communauté d'Agglomérations de Val Parisis et le conseil départemental du Val d'Oise

Objectifs de l'action

Faciliter l'accès de stagiaires sur le territoire

Pour augmenter l'offre de soins sur son territoire, la CPTS Val d'Oise Centre souhaite faciliter l'accueil de stagiaires qui pourront, à terme, s'installer définitivement sur le territoire.

Mise en œuvre de l'action :

La CPTS VOC a commencé par recenser les maîtres de stages en médecine générale du territoire et les établissements supérieurs en lien avec le territoire.

Grace à des liens avec la chargée de formation MSU Sylvie Chaigneau, elle a pu faire un point sur les nouveaux maîtres de stage et faire la mise en lien avec les professionnels intéressés. Comme chaque année, nous avons demandé aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux du territoire et aux structures s'ils accueilleraient des stagiaires afin de recenser l'offre de stage.

Les maîtres de stage de médecine générale reçoivent en moyenne deux stagiaires par semestre.

En 2023, pour l'université Sorbonne Paris Nord, 34 stagiaires internes en Médecine Générale ont été reçus. Des stages sont également proposés sur notre territoire aux étudiants de deuxième cycle.

En 2023, pour l'université Sorbonne Paris Nord, 6 stagiaires externes ont été reçus.

Nous avons aussi organisé une soirée des internes en médecine générale du territoire.

Ouvertes à leurs maîtres de stages, et ce qu'ils exercent à l'hôpital, ou en ville ; cette soirée a pour vocation de faire connaître la CPTS et ses actions, et favoriser l'installation de ces professionnels sur le territoire. En 2023, nous avons pu compter sur la présence du Maire de Margency, Thierry Brun, venus présenter son projet de maison de santé pluridisciplinaire La ville d'Eaubonne était aussi représentée par un élu et un représentant de la maison MSP Hippocrate. La Fédération des Maisons de Santé (Femasif), et la Communauté d'Agglomérations de Val Parisis étaient aussi présents avec un stand.

Organisée le 29 septembre 2023 à la salle de conférence du pavillon Chambas de l'Hôpital Simone Veil d'Eaubonne (HSV), cette soirée s'est déroulée placée sous le signe de la rencontre et de la convivialité. Un « jeu » sur le thème de la Santé Publique et des CPTS a été créé. Les internes du territoires ayant participé aux actions de la CPTS sur Juin Vert, et à la Maison Médicale de Garde ont fait une courte présentation. Il y avait 24 participants dont 10 internes de l'hôpital ou de la ville ; 3 chefs de service de l'Hôpital sont venus.





Accompagnement des nouveaux professionnels

Le 17 janvier 2023, la CPTS VOC a tenu un stand à l'Université Sorbonne Paris Nord, (campus de Bobigny) lors d'une rencontre organisée par le Département Universitaire de Médecine Générale. La CPTS étaient représentée par le Maire de Margency, Thierry Brun ; par Michel Baux avec sa double casquette de vice-président de la CPTS VOC et 1er adjoint au Maire de Deuil-La-Barre et par la coordinatrice adjointe, Yaëlle Brami.

Avec l'aide des mairies du territoire de la CPTS VOC et de l'office du tourisme du Val d'Oise et d'Enghien, nous avons valorisé le territoire et listé les lieux de soins en recherche de médecins généralistes.

Nous avons rencontré 11 étudiants.

A la suite de cette rencontre, deux internes bientôt diplômés sont venus visiter le territoire et étudier plus précisément les propositions d'installation comme la création d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle à Margency.





Stand au forum des futurs généralistes

Le conseil départemental du Val d'Oise nous a sollicités pour co-animer un stand lors du forum des futurs généralistes, organisé par le Syndicat Représentatif Parisien des Internes en Médecine Générale (SRP IMG).

Cet événement, qui a eu lieu le samedi 24 Juin, boulevard de l'Hôpital dans le 13ème arrondissement de Paris, avait pour objectif d'informer les internes en médecine générale sur les opportunités et aides à l'installation en Île-de-France.

Le département a présenté les postes ouverts pour les médecins généralistes, notamment au sein de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Muriel Londres, coordinatrice représentant la CPTS VOC, a quant à elle exposé les missions des CPTS ainsi que les besoins d'installation médicale sur le territoire. Elle a proposé de recueillir les coordonnées des étudiants intéressés par ces opportunités, et cinq internes ont manifesté leur intérêt en laissant leurs contacts.



Vacances de bureaux sur le territoire et création de maison de santé

En 2023, nous avons aussi relayé les vacances de bureaux sur la CPTS et la création d'une maison de santé (qui a vocation à devenir une maison de santé pluri-professionnelle) en recherche de médecins généralistes à Eaubonne, dans la partie « psychiatrie de l'Hôpital ».



9. Les colloques et événements divers



Visite de la Ministre Charlotte Caubel en avril

Présentation des enjeux du territoire en radiologie aux entretiens médicaux d'Enghien en Juin



L'équipe de la CPTS VOC aux journées nationales de la Fédération des CPTS à Auxerre en octobre 2023



Participation à la course de sensibilisation aux violences intra-familiales en novembre

10. Les ressources mobilisées

La CPTS est financée sur les [accords conventionnels interprofessionnels](#). La maison médicale de garde d'Eaubonne est financée par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France. Nous avons répondu à un appel à projets en 2023 organisé par l'ARS IDF « Accès aux soins via une solution de télésanté pour des publics et des territoires prioritaires », mais notre projet n'a pas été retenu.

Compte Rendu Financier 2023

Chers membres de l'association,

Chers partenaires,

En tant que trésoriers de l'association, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2023, pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

L'année 2023 est la deuxième année où la CPTS a été pleinement opérationnelle avec les Accords Conventionnels Interprofessionnels (les subventions ARS/CPAM fixés sur des objectifs).

Voici les événements de 2023 qui ont marqués la comptabilité de l'association :

- Notre association supporte la Maison Médicale de garde (MMG) d'Eaubonne. Des subventions spécifiques sont attribuées pour cette activité. Une ligne comptable y est dédiée et dissociée du reste des activités de l'association.
- L'activité supplémentaire liée à la MMG a entraîné le recrutement d'une assistante administrative et médicale, Mme Valerie Losy. Son salaire est pris à moitié par les subventions de la MMG.
- Mme Yaëlle Brami est désormais coordinatrice adjointe.
- Les charges de fonctionnement comprenant la charge salariale représente 250 580 soit 46% ; Les indemnités des professionnels de santé impliqués des projets de la CPTS se montent à 113 884 euros soit 21% des subventions reçues pour l'activité 2023

Nous terminons l'exercice 2023 avec un résultat positif de 200 070 euros.

Ce résultat positif s'explique grâce au succès des actions de la CPTS, **validant à 83,4% l'obtention des parts variables**. Ces parts variables sont versées à l'année N+1 rendant l'anticipation de leur dépense impossible.

Les trésoreries en attente sont placées sur des comptes à terme selon les préconisations du commissaire aux comptes.

Les subventions de la MMG (79 399 euros versés par l'ARS IDF) doivent être intégralement dépensées.

Nous avons, depuis cette année comptable, l'aide d'un nouvel expert-comptable, Mr Secou Mane, qui a grandement facilité le travail sur les comptes de l'association ; nous le remercions chaleureusement.

Fabien Druon et David Jennah, trésorier et trésorier adjoint de la CPTS VOC



11. Nos partenaires et les structures adhérentes en 2023

Nos adhérents personnes morales et partenaires

L'Hôpital Simone Veil

Dispositif d'Appui à la Coordination 95 Sud Joséphine

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Ermont

La Clinique des Sources

La Clinique Mirabeau

La Mairie D'Eaubonne

Le Centre Municipal de Santé de Sannois

Pôle Santé Sport du Plessis-Bouchard

Les pharmacies adhérentes personne morale

Pharmacie 2000 (Eaubonne)

Pharmacie de Paris (Enghien-les Bains)

Pharmacie du Haut de Montmorency
(Montmorency)

Pharmacie de Cernay (Ermont)

Pharmacie Morin (Montlignon)

Pharmacie Bensimhon (Saint-Brice-Sous-Fôret)

Pharmacie Durand (Sannois)

Pharmacie de l'église (Sannois)

Pharmacie des thermes (Enghien-Les-Bains)

Pharmacie des Cheneaux Diep Perdereau
(Montmorency)

Pharmacie Verte (Soisy-Sous-Montmorency)

Pharmacie Poncet (Saint Gratien)

Pharmacie Saint Jacques (Montmorency)

Pharmacie de la gare (Deuil-la-Barre)

Pharmacie Alimi (Montmorency)

Pharmacie de la Gare de Groslay (Groslay)

Grande Pharmacie du Centre (Ermont)

Pharmacie de Chènes (Ermont)

Pharmacie Peycli (Ermont)

Pharmacie Pasteur (Le Plessis -Bouchard)

Pharmacie de la Mairie (Ermont)

Pharmacie Pasteur (Sannois)

Pharmacie du Bois Jacques

Nos partenaires :

Les 14 villes de la CPTS : Andilly, Deuil-la-Barre, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Ermont, Groslay, Le Plessis-Bouchard, Margency, Montlignon, Montmorency, Saint-Brice-sous-Forêt, Sannois, Soisy-sous-Montmorency.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise.

L'Agence Régionale de Santé d'Île de France et l'Agence Régionale de Santé Délégation départementale du 95

Le Conseil Départemental du Val d'Oise dont Le Service Protection Maternelle et Infantile

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Île-de-France site 95

Le Réseau Périnatal du Val d'Oise

La Communauté d'Agglomérations de Val Parisis avec les coordinatrices du Contrat Local de Santé et de Santé Mentale

Le Centre Social Chouchena de Sannois

Les CPTS du Val d'Oise

La Fédération des CPTS et ses CPTS adhérentes

Le Pôle Information et Prévention Santé de Deuil-La-Barre

Les Départements Universitaires de Médecine Générale de Sorbonne Paris Nord et Paris Cité

Les associations partenaires :

UFC Que choisir Val d'Oise

La Ligue contre le Cancer du Val d'Oise

L'Unafam Val d'Oise

Mon Âme Sœur

L'Association des Diabétiques d'Île de France

L'Association pour le soutien à l'Insuffisance Cardiaque – SIC

Coord ETP 95

Saparman

Les restaurants du cœur de Soisy-Sous-Montmorency